Third Session
Thirty-seventh Parliament, 2004

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Energy, the Environment and Natural Resources

Chair:
The Honourable TOMMY BANKS

Thursday, February 26, 2004

Issue No. 3

First and only meeting on:

Bill C-260, An Act to amend the Hazardous Products Act (fire-safe cigarettes)

INCLUDING:
THE SECOND REPORT OF THE COMMITTEE
(Budget 2003-04)

WITNESSES:
(*See back cover*)

Troisième session de la
trente-septième législature, 2004

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du Comité sénatorial permanent de l'

Énergie, de l'environnement et des ressources naturelles

Président:
L'honorable TOMMY BANKS

Le jeudi 26 février 2004

Fascicule n° 3

Première et unique réunion concernant:

Le projet de loi C-260, Loi modifiant la Loi sur les produits dangereux (cigarettes à inflammabilité réduite)

Y COMPRIS:
LE DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Budget 2003-2004)

TÉMOINS:
(*Voir à l'endos*)

40658

THE STANDING SENATE COMMITTEE
ON ENERGY, THE ENVIRONMENT
AND NATURAL RESOURCES

The Honourable Tommy Banks, *Chair*

The Honourable Mira Spivak, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

* Austin, P.C
  (or Rompkey, P.C.)
  Baker, P.C.
  Buchanan, P.C.
  Christensen
  Cochrane
  Eyton
  Finnerty
  Kenny
* Lynch-Staunton
  (or Kinsella)
  Merchant
  Milne
  Watt

* *Ex Officio Members*

(Quorum 4)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DE L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RESSOURCES NATURELLES

Président: L'honorable Tommy Banks

Vice-présidente: L'honorable Mira Spivak

et

Les honorables sénateurs:

* Austin, c.p.
  (ou Rompkey, c.p.)
  Baker, c.p.
  Buchanan, c.p.
  Christensen
  Cochrane
  Eyton
  Finnerty
  Kenny
* Lynch-Staunton
  (ou Kinsella)
  Merchant
  Milne
  Watt

* *Membres d'office*

(Quorum 4)

Published by the Senate of Canada

Available from: Communication Canada
Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9

Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada

En vente:
Communication Canada – Édition Ottawa (Ontario) K1A 0S9

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate* for Monday, February 23, 2004:

Second reading of Bill C-260, An Act to amend the Hazardous Products Act (fire-safe cigarettes).

The Honourable Senator Morin moved, seconded by the Honourable Senator Gauthier that the Bill be read the second time.

After debate,

The Honourable Senator Kinsella moved, seconded by the Honourable Senator Stratton, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was negatived on division.

The question being put on the motion of the Honourable Senator Morin, seconded by the Honourable Senator Gauthier, for the second reading of Bill C-260, it was adopted on division.

The Bill was then read the second time, on division.

The Honourable Senator Morin moved, seconded by the Honourable Senator Fraser, that the Bill be referred to the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du lundi 23 février 2004:

Deuxième lecture du projet de loi C-260, Loi modifiant la Loi sur les produits dangereux (cigarettes à inflammabilité réduite).

L'honorable sénateur Morin propose, appuyé par l'honorable sénateur Gauthier, que le projet de loi soit lu la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Kinsella propose, appuyé par l'honorable sénateur Stratton, que la suite du débat sur la motion soit reportée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est rejetée avec dissidence.

La motion de l'honorable sénateur Morin, appuyée par l'honorable sénateur Gauthier, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-260, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

Le projet de loi est alors lu la deuxième fois, avec dissidence.

L'honorable sénateur Morin propose, appuyée par l'honorable sénateur Fraser, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Thursday, February 26, 2004
(6)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Energy, Environment and Natural Resources met at 8:35 a.m. this day, in room 257, East Block, the Deputy Chair, the Honourable Mira Spivak, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Buchanan, P.C., Christensen, Cochrane, Eyton, Finnerty, Kenny, Kinsella, Milne, and Spivak (9).

Other senator present: The Honourable Senator Morin.

In attendance: From the Library of Parliament: Lynne Myers, Research Analyst, Science and Technology and Frédéric Beauregard-Tellier, Economics Division.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Monday, February 23, the Committee proceeded to study Bill C-260, An Act to amend the Hazardous Products Act (fire safe cigarettes)

WITNESSES:

From Imperial Tobacco Canada:

Pierre Fortier, Vice-President Corporate Affairs;

Donald McCarty, Vice-President, Law, General Counsel;

Stewart Massey, Director of Scientific Affairs.

From the Senate:

The Honourable Yves Morin, Senator (Sponsor of the bill).

From the House of Commons:

John McKay, M.P., Parliamentary Secretary to the Minister of Finance.

Mr. Fortier and Mr. McCarty each made a statement. Together the witnesses answered questions.

The Honourable Senator Morin made a statement and answered questions.

John McKay made a statement and answered questions.

The Honourable Senator Kenny moved, that the Committee move to clause-by-clause consideration of Bill C-260, *An Act to amend the Hazardous Products Act (fire-safe cigarettes)*.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was agreed, that the Title stand postponed.

It was agreed, that clause 1 carry.

It was agreed, that clause 2 carry.

It was agreed, that clause 3 carry.

It was agreed, that clause 4 carry.

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le jeudi 26 février 2004
(6)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 8 h 35, dans la salle 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Mira Spivak (*vice-présidente*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Buchanan, c.p., Christensen, Cochrane, Eyton, Finnerty, Kenny, Kinsella, Milne et Spivak (9).

Autre sénateur présent: L'honorable sénateur Morin.

Également présents: De la Bibliothèque du Parlement: Lynne Myers, attachée de recherche, Sciences et technologie, et Frédéric Beauregard-Tellier, Division de l'économie.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 23 février, le comité entreprend l'étude du projet de loi C-260, Loi modifiant la Loi sur les produits dangereux (cigarettes à inflammabilité réduite).

TÉMOINS:

D'Imperial Tobacco Canada Limited:

Pierre Fortier, vice-président, Affaires corporatives;

Donald McCarty, vice-président, Droit, avocat général;

Stewart Massey, directeur des Affaires scientifiques.

Du Sénat:

L'honorable Yves Morin, sénateur (parrain du projet de loi).

De la Chambre des communes:

John McKay, député, secrétaire parlementaire du ministre des Finances.

M. Fortier et M. McCarty font tous les deux une déclaration et, avec l'aide des témoins, répondent aux questions.

L'honorable sénateur Morin fait une déclaration et répond aux questions.

John McKay fait une déclaration et répond aux questions.

L'honorable sénateur Kenny propose que le comité passe à l'étude article par article du projet de loi C-60, Loi modifiant la Loi sur les produits dangereux (cigarettes à inflammabilité réduite).

La question, mise aux voix, est adoptée.

Il est convenu de reporter l'adoption du titre.

Il est convenu d'adopter l'article 1.

Il est convenu d'adopter l'article 2.

Il est convenu d'adopter l'article 3.

Il est convenu d'adopter l'article 4.

It was agreed, that the Title carry.

It was agreed, that the Bill be adopted without amendment.

It was agreed, that the Deputy Chair, report this bill at the next sitting of the Senate.

At 10:20 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

ATTEST:

Il est convenu d'adopter le titre.

Il est convenu d'adopter le projet de loi sans amendement.

Il est convenu que la vice-présidente fasse un rapport du projet de loi à la prochaine séance du Sénat.

À 10 h 20, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

La greffière du comité,

Josée Thérien

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, February 19, 2004

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources has the honour to present its

SECOND REPORT

Your Committee, was authorized by the Senate on February 10, 2004, to examine and report on emerging issues related to its mandate.

Pursuant to Section 2:07 of the *Procedural Guidelines for the Financial Operation of Senate Committees,* the budget submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the report thereon of that Committee are appended to this report.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 19 février 2004

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles a l'honneur de présenter son

DEUXIÈME RAPPORT

Votre Comité a été autorisé par le Sénat le 10 février 2004 à étudier et faire rapport sur de nouvelles questions concernant son mandat.

Conformément à l'article 2:07 des *Directives régissant le financement des Comités du Sénat,* le budget présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration ainsi que le rapport s'y rapportant, sont annexés au présent rapport.

Respectueusement soumis,

Le président,

TOMMY BANKS

Chair

STANDING SENATE COMMITTEE ON ENERGY, THE ENVIRONMENT, AND NATURAL RESOURCES

SPECIAL STUDY

APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2004

Extract from the *Journals of the Senate* of Tuesday, February 10, 2004:

The Honourable Senator Banks moved, seconded by the Honourable Senator Grafstein:

THAT the Standing Committee on Energy, the Environment and Natural Resources be authorized to examine and report on emerging issues related to its mandate:

(*a*) The current state and future direction of production, distribution, consumption, trade, security and sustainability of Canada's energy resources;

(*b*) Environmental challenges facing Canada including responses to global climate change, air pollution, biodiversity and ecological integrity;

(*c*) Sustainable development and management of renewable and non-renewable natural resources including water, minerals, soils, flora and fauna;

(*d*) Canada's international treaty obligations affecting energy, the environment and natural resources and their influence on Canada's economic and social development; and,

THAT the papers and evidence received and taken during the Second Session of the Thirty-seventh Parliament be referred to the Committee;

THAT the Committee report to the Senate from time to time, no later than February 28, 2005, and that the Committee retain until March 31, 2005 all powers necessary to publicize its findings.

The question being put on the motion, it was adopted.

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES

ÉTUDE SPÉCIALE

DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2004

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 10 février 2004:

L'honorable sénateur Banks propose, appuyé par l'honorable sénateur Grafstein,

QUE le Comité permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles soit autorisé à étudier et à faire rapport sur de nouvelles questions concernant son mandat:

a) la situation actuelle et l'orientation future des ressources énergétiques du Canada sur les plans de la production, de la distribution, de la consommation, du commerce, de la sécurité et de la durabilité;

b) des défis environnementaux du Canada, y compris ses décisions concernant le changement climatique mondial, la pollution atmosphérique, la biodiversité et l'intégrité écologique;

c) la gestion et l'exploitation durables des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables dont l'eau, les minéraux, les sols, la flore et la faune;

d) les obligations du Canada issues de traités internationaux touchant l'énergie, l'environnement et les ressources naturelles, et leur incidence sur le développement économique et social du Canada, et

QUE les mémoires reçus et les témoignages entendus durant la deuxième session de la trente-septième soient déférés au Comité;

QUE le Comité fasse périodiquement rapport au Sénat, au plus tard le 28 février 2005, et qu'il conserve jusqu'au 31 mars 2005 tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Paul Bélisle

Clerk of the Senate

SUMMARY OF EXPENDITURES

Professional and Other Services	$ 42,580
Transportation and Communications	111,630
All Other Expenditures	7,000
TOTAL	$ 161,210

The above budget was approved by the Standing Committee on Energy, the Environment, and Natural Resources on Thursday, February 5, 2004.

The undersigned or an alternate will be in attendance on the date that this budget is considered.

Date

Tommy Banks
Chair, Standing Senate Committee on Energy, the Environment, and Natural Resources

Date

Lise Bacon
Chair, Standing Committee on Internal Economy, Budgets, and Administration

SOMMAIRE DES DÉPENSES

Services professionnels et autre	42 580 $
Transports et communications	111 630
Autres dépenses	7 000
TOTAL	161 210 $

Le budget ci-dessus a été approuvé par le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles le jeudi 5 février 2004.

Le soussigné ou son remplaçant assistera à la séance au cours de laquelle le présent budget sera étudié.

Date

Tommy Banks
Président du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles

Date

Lise Bacon
Présidente du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration

FOR INFORMATION ONLY

Fiscal year	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Total approved	$41,037	$147,631	$420,290	$141,200	$127,410
Expenditures	$26,789	$48,497	$310,758		$ 110,668

NOTE D'INFORMATION

Année financière	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Budget approuvé	41 037 $	147 631 $	420 290 $	141 200 $	127 410 $
Total des dépenses	26 789 $	48 497 $	310 758 $		110 668 $

STANDING COMMITTEE ON
ENERGY, ENVIRONMENT, AND NATURAL RESOURCES
SPECIAL STUDY
EXPLANATION OF BUDGET ITEMS
APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2004

PROFESSIONAL AND OTHER SERVICES			
1. Professional Services (0401)			
Writer/Editor		$ 5,000	
Communications consultant (10 days @ $500)		5,000	
2. Reporting and Transcribing Services (0403)			
(for public hearing in Vancouver)			
(a) 1 day of testimony @ $2,150/day		2,150	
(b) French Reporter — Attendance fees: $ 400/day		400	
3. Translation and Interpretation Services (0412)			
(for public hearing in Vancouver)			
(a) 1 day in Vancouver @ 1,500/day		1,500	
(b) Interpretation equipment @ 2,500/day		2,500	
4. Meals (0415)			
Working meals (15 meals at $300 each)		4,500	
5. Hospitality (0410)		2,000	
6. Membership and Registration fees (0406)			
Globe 2004, 8th Biennial Conference & Trade Fair on Developing the Business of the Environment			
(March 31 — April 2, 2004 — Vancouver) 14 registrations @ $ 1,395		19,530	
Total — Professional and Other Services			**$ 42,580**
TRANSPORTATION AND COMMUNICATIONS			
1. Travel expenses (0201)			
A. Travel for Public Hearings and conference in Vancouver			
(This part of the travel is combined with a conference taking place in Vancouver — Globe 2004 — from March 31 to April 2, 2004)			
(While at the conference, the Committee will be setting-up hearings with key Speakers at the Conference to hear witnesses for its special study)			
Participation: 12 Senators + 2 Committee staff (1 clerk and 1 administrative assistant) + 1 Researcher + 1 stenographer + 3 interpreters) = 19 participants			
Air transportation:			
12 x $4,950 (business class)	$ 59,400		
7 x $4,180 (economy)	29,260		
Ground Transportation:			
2 taxis x $25 x 19 participants	950		
Per diem and incidentals:			
2 days at $71.45/day x 19 participants	2,720		
Hotel accommodations:			
2 nights at $350/night x 19 participants	13,300		
Total - Vancouver		**105,630**	
2. Courier Services (0213)		**$ 6,000**	
Total — Transportation and Communications			**$ 111,630**

ALL OTHER EXPENDITURES

1. Rentals (0500)		
Meeting room rentals:	$ 3,000	
2. Purchase of books and periodicals (0702)	2,000	
3. Miscellaneous contingencies (0799)	2,000	
Total - All Other Expenditures		**$ 7,000**
GRAND TOTAL		**$ 161,210**

The Senate administration has reviewed this budget application.

Heather Lank, Principal Clerk, Committees Directorate — Date

Hélène Lavoie, Director of Finance — Date

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DE L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES
ÉTUDE SPÉCIALE
EXPLICATION DES ITEMS BUDGÉTAIRES
DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR
L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2004

SERVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES

1. Services professionnels (0401)		
Écrivain/éditeur	5 000 $	
Conseiller en communication (10 jours à 500$)	5 000	
2. Services de compte rendu et de transcription (0403)		
(pour audiences publiques à Vancouver)		
a) 1 jour d'audience à $ 2 150/jour	2 150	
b) Sténographe français - $ 400/jour	400	
3. Services de traduction et d'interprétation (0412)		
(pour audiences publiques à Vancouver)		
a) 1 jour à Vancouver à 1 500 $/jour	1 500	
b) équipement pour interprétation à 2 500 $/jour	2 500	
4. Repas (0415)		
Repas de travail (15 repas à 300 $ chacun)	4 500	
5. Hospitalité (0410)	2 000	
6. Frais d'inscription (0406)		
« Globe 2004 », 8ième conférence biennale et foire commerciale sur le développement du commerce de l'environnement		
(31 mars au 2 avril 2004 — Vancouver)	19 530	
14 inscriptions à 1 395 $ /chacune		
Total — Services professionnels et autres		**42 580 $**

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

1. Frais de déplacement (0201)		
A. Voyage pour audiences publiques et conférence à Vancouver		
(Cette partie du voyage combine 1 journée d'audiences publiques à Vancouver et la conférence « Globe 2004 » qui a lieu du 31 mars au 2 avril 2004.		
(Pendant que le Comité participe à la conférence, des réunions seront organisées avec des présentateurs clés dans le but de recueillir des témoignages pour l'étude spéciale)		
Participation: 12 Sénateurs + 2 employés de la Direction des Comités (1 greffier + 1 adjoint) + 1 agent de recherche + 1 sténographe + 3 interprètes = 19 participants		
Transport aérien:		
12 x 4 950 $ (classe affaire)	59 400	
7 x 4 180 $ (classe économique)	29 260	
Transport au sol:		
2 taxis x 25 $ x 19 personnes	950	
Per diem et imprévus:		
2 jours à 71,45 $ /jour x 19 personnes	2 720	
Hébergement à l'hôtel:		
2 nuits à 350 $ /nuit x 19 personnes	13 300	
Total — Vancouver	**105 630**	
2. Services de messagerie (0213)	**6 000 $**	
Total — Transport et communications		**111 630 $**

AUTRES DÉPENSES

1. Location (0500)		
Location de salles de réunion:	3 000 $	
2. Achat de livres et périodiques (0702)	2 000	
3. Divers (0799)	2 000	
Total — Autres dépenses		**7 000**
GRAND TOTAL		**161 210 $**

L'administration du Sénat a examiné la présente demande d'autorisation budgétaire.

Heather Lank, greffière principale, Direction des comités — Date

Hélène Lavoie, directrice des Finances — Date

APPENDIX (B) TO THE REPORT

THURSDAY, February 19, 2004

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has examined the budget presented to it by the Standing Senate Committee on Energy, the Environment, and Natural Resources for the proposed expenditures of the said Committee for the fiscal year ending March 31, 2004 for the purpose of examining and reporting on emerging issues related to its mandate, as authorized by the Senate on Tuesday, February 10, 2004. The approved budget is as follows:

Professional and Other Services	$ 24,300
Transportation and Communications	40,130
Other Expenditures	4,000
TOTAL	$ 68,430

(includes funds for attendance at a conference)

Respectfully submitted,

ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le JEUDI 19 février 2004

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a examiné le budget qui lui a été présenté par le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, concernant les dépenses projetées dudit Comité pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004 afin d'étudier et de faire rapport sur de nouvelles questions concernant son mandat, tel qu'autorisé par le Sénat le mardi 10 février 2004. Le budget approuvé se lit comme suit:

Services professionnels et autres	24,300 $
Transports et communications	40 130
Autres dépenses	4 000
TOTAL	68 430 $

(y compris des fonds pour participer à une conférence)

Respectueusement soumis,

La présidente,

LISE BACON

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, February 26, 2004

[*English*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, to which was referred Bill C-260, to amend the Hazardous Products Act (fire-safe cigarettes), met this day at 8:35 a.m.

Senator Mira Spivak (*Deputy Chairman*) in the Chair.

The Deputy Chairman: Honourable senators, there is a quorum, so we begin our presentations. I want to welcome the witnesses here this morning from Imperial Tobacco Canada, Mr. Pierre Fortier, Mr. Donald McCarty and Mr. Stewart Massey.

Mr. Pierre Fortier, Vice-President Corporate Affairs, Imperial Tobacco Canada Ltd.: Thank you for agreeing to see us this morning and for allowing us to proceed immediately at this hour. Because we received the committee notice only on Tuesday of this week, we were unable to cancel engagements that we must attend beginning at noon today in Montreal.

I will be brief in my remarks this morning, honourable senators. Mr. McCarty will be making a presentation more on the substance of this issue. He, along with the two of us, will be pleased to answer questions that you may have.

I should like to provide some context. LIP, which is the subject matter of this discussion — LIP being low-ignition-propensity cigarette — is an important issue, but not one that, under normal circumstances, would cause us to intervene. As you will hear shortly, we continue in our attempts to work with the officials at Health Canada to find an appropriate solution to satisfy everyone on this LIP issue.

We use the LIP issue as a pretence to meet with you. The way LIP is unfolding is a typical illustration of what happens when no one is charged with objective oversight to ensure a proper and measured approach to legislative or regulatory imposition. Let me explain this: As a result of the federal government's denormalization policy, the unintended consequences, and some would say the intended consequences, are that almost no individual or group in government will deal with the tobacco industry in a meaningful way, regardless what the issue. That is not a rant or a whine, it is fact, and in the past we were resigned to that reality.

On the matter of the bill before you for consideration, our initial position was to let matters unfold as predicted — that is, quick passage in the Senate, ratifying a private member's bill. On second thought, however, we decided to take a chance and gamble with the idea that maybe — and I know how strong Senator Spivak's views are on the issue of smoking, along with Senator

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 26 février 2004

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles auquel est renvoyé le projet de loi C-260, Loi modifiant la Loi sur les produits dangereux (cigarettes à inflammabilité réduite), se réunit aujourd'hui, à 8 h 35.

Le sénateur Spivak (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

La vice-présidente: Honorables sénateurs, comme nous avons le quorum, nous allons pouvoir commencer. J'aimerais accueillir les témoins de ce matin qui représentent Imperial Tobacco Canada, soit M. Pierre Fortier, M. Donald McCarty et M. Stewart Massey.

M. Pierre Fortier, vice-président, Affaires corporatives, Imperial Tobacco Canada Ltd.: Merci d'accepter de nous voir ce matin et de nous permettre de faire notre exposé sans plus tarder. Étant donné que nous n'avons reçu l'avis du comité que mardi de cette semaine, nous n'avons pas été en mesure d'annuler des engagements et nous devons nous trouver à Montréal aujourd'hui à midi.

Je vais être bref ce matin, honorables sénateurs. M. McCarty va faire un exposé portant davantage sur le fond de la question. Avec nous deux, il se fera un plaisir de répondre à vos questions.

J'aimerais vous situer dans le contexte. La CPAR, qui est l'objet de notre discussion — c'est-à-dire la cigarette à potentiel d'allumage réduit — est une question importante, mais ce n'en est pas une qui, dans des conditions normales, nous pousserait à intervenir. Comme vous allez l'entendre sous peu, nous continuons de travailler avec les fonctionnaires de Santé Canada pour trouver une solution pertinente au sujet de la CPAR, qui satisfasse tout un chacun.

La question de la CPAR nous sert de prétexte pour vous rencontrer. La façon dont se présente cette question est une illustration typique de ce qui se produit lorsque personne en particulier n'est chargé d'assurer une surveillance objective susceptible de susciter une approche pertinente et mesurée en matière d'imposition législative ou réglementaire. Permettez-moi de m'expliquer: Par suite de la politique de dénormalisation du gouvernement fédéral, il s'ensuit, de façon non intentionnelle, certains diraient intentionnelle, que pratiquement aucune personne ou aucun groupe ou gouvernement ne va traiter avec l'industrie du tabac de manière constructive, indépendamment de la question en cause. Il ne s'agit pas de vociférer ni de se lamenter, puisque c'est un fait et, dans le passé, nous nous sommes toujours résignés à cette réalité.

Pour ce qui est du projet de loi dont vous être saisis, au départ, nous voulions laisser les choses se dérouler comme prévu — c'est-à-dire, adoption rapide au Sénat et ratification d'un projet de loi d'initiative parlementaire. Après réflexion toutefois, nous avons décidé de prendre le risque et de faire le pari que peut-être — et je connais l'opinion arrêtée du sénateur Spivak au sujet de l'usage

Kenny, who is not here this morning — honourable senators would listen to us more objectivity than others have, and then begin to ask the pertinent questions that need to be answered by those who seek to legislate and regulate.

I wish to raise three points. First point: Why would the Government of Canada support the notion that it needs two laws, the Tobacco Act and the Hazardous Products Act, to implement LIP? Health Canada is asking the same question. Both of those acts by the way are under the aegis of Health Canada, and one of those, the Hazardous Products Act, is questionable as to whether or not it requires Health Canada, without reservation, to promulgate within six months safe fire safety standards for cigarettes. This, automatically, leads to the second point. How can the government legislate science into existence, requiring us, by law, to introduce LIPs by a certain date based not on the current scientific capacity to do so but on a desire to see it done?

By way of illustration, would drug companies be told to introduce a product to treat a certain disease by a certain date — of course, not? Drug companies spend years developing products by testing them and having to prove that they are safe and effective before they can hit the marketplace. Even then, some of those products are recalled after it has been determined that the side effects can cause more problems than the conditions for which they were designed to treat.

The final point is a delicate one because it deals with optics. As you are aware, my colleagues, Mr. McCarty and Mr. Massey, did have the opportunity to make a presentation on the LIP and Bill C-260 to the Standing Committee on Health in April of last year. Now, we are in the private sector, honourable senators. We live in a post-Enron, post-WorldCom, Sarbanes-Oxley world. Conrad Black knows only too well what happens when it is perceived one is circumventing the new rules of governance for business. However, the tobacco file is so tainted by denormalization that one cannot help but notice that, perhaps when legislating or regulating tobacco, those rules do not apply.

When my two colleagues made their presentation before the Health Committee, the staunchest cross-examiner, who additionally scoffed at their presentation, was none other than the member of Parliament who is sponsoring Bill C-260, Mr. John McKay. It could well be that the rules of Parliament allow such circumstances, but from our perch it was astonishing that Mr. McKay did not recuse himself as a member of the committee, because his interests were in conflict with the submissions being made. We do not believe that is the right thing to do, no matter what.

du tabac, ainsi que celle du sénateur Kenny, qui n'est pas ici ce matin — les honorables sénateurs nous écouteraient plus objectivement que d'autres et commenceraient à poser les questions pertinentes auxquelles ceux qui sont chargés de légiférer et de réglementer doivent répondre.

J'aimerais soulever trois points. Premièrement, pourquoi le gouvernement du Canada pense-t-il avoir besoin de deux lois, la Loi sur le tabac et la Loi sur les produits dangereux, pour mettre en oeuvre une loi sur la CPAR? Santé Canada pose la même question. Ces deux lois, soit dit en passant, relèvent de Santé Canada, et l'une d'entre elles, la Loi sur les produits dangereux, ne stipule pas clairement si oui ou non Santé Canada, sans aucune réserve, doit promulguer dans les six mois des normes relatives à des cigarettes à inflammabilité réduite. Cela nous amène automatiquement au deuxième point. Comment le gouvernement peut-il légiférer en matière de science, exigeant de notre part, en vertu d'une loi, d'introduire la CPAR avant une certaine date, en fonction non seulement de la capacité scientifique actuelle de le faire, mais plutôt d'un désir de voir cette réalité se concrétiser?

À titre d'exemple, ordonnerait-on aux sociétés pharmaceutiques de mettre sur le marché un produit traitant une maladie donnée avant une date précise — bien sûr que non! Les sociétés pharmaceutiques passent des années à développer des produits en les testant et elles doivent prouver qu'ils sont sûrs et efficaces avant d'être mis sur le marché. Même à ce moment-là, certains de ces produits sont rappelés une fois que l'on a déterminé que leurs effets secondaires peuvent causer plus de problèmes que la maladie qu'ils étaient censés traiter.

Le dernier point est délicat, car il traite de perception. Comme vous le savez, mes collègues, M. McCarty et M. Massey, ont eu la possibilité de faire un exposé sur la CPAR et sur le projet de loi C-260 devant le Comité permanent de la santé en avril dernier. Il ne faut pas oublier, honorables sénateurs, que nous représentons le secteur privé. Nous vivons dans un monde secoué par les scandales Enron, WorldCom, Sarbanes-Oxley. Conrad Black est bien placé pour savoir ce qui se passe lorsqu'on donne l'impression de contourner les nouvelles règles de gouvernance du milieu des affaires. Toutefois, le dossier du tabac est tellement contaminé par la dénormalisation, que l'on ne peut s'empêcher de remarquer, peut-être lorsque l'on légifère ou prend des règlements à propos du tabac, que ces règles ne s'appliquent pas.

Lorsque mes deux collègues ont fait leur exposé devant le Comité de la santé, celui qui a mené le contre-interrogatoire de la manière la plus acharnée possible et qui, en outre, s'est moqué de leur exposé, était nul autre que le député qui parraine le projet de loi C-260, M. John McKay. Il se peut fort bien que le règlement du Parlement permette une telle situation, mais de notre point de vue, nous avons trouvé renversant que M. McKay ne se récuse pas lui-même comme membre du comité, puisque ses intérêts étaient en conflit avec les propositions présentées. Nous ne croyons pas que ce soit la chose à faire, indépendamment des circonstances.

I shall conclude here with a humble request to the members of this committee that they take the position that there is a fairness card to play here, and that the pertinent questions need to be answered before ratification of this bill.

As to the substance of our position on LIP, I turn to my colleague Mr. McCarty.

Mr. Donald McCarty, Vice-President, Law, General Counsel, Imperial Tobacco Canada Ltd.: Honourable senators, the last time this company was before this committee was in the year 2000, when our former president, Bob Bexon, appeared in support, much to the astonishment of many, of Senator Kenny's bill to work against youth smoking.

I have had the opportunity to make two submissions before parliamentary committees on this topic, once in a fulsome manner to the House of Commons committee, then as a bystander in another committee, where I was called upon at the last minute, together with a number of people, to make some impromptu comments, which I did as best I could.

We have put out some materials, which describe our position on this issue in a very fulsome manner. You have them before you. You have a binder that looks like this, the first part of which comprises our replies to a Health Canada questionnaire. In the process of consultation with Health Canada, they did send us a questionnaire about much of the cost and technical implications involved. We responded to that.

You will also have in the same binder a copy of a dual-purpose brief. We tried to have this brief reply both to Bill C-260, as proposed in the House of Commons originally, as well as to the Health Canada initiative, which they refer to as a regulatory proposal, for low-ignition-propensity cigarettes. Our brief is contained there, together with a number of annexed documents.

I have also circulated a document that looks somewhat like this. This is just to bring honourable senators up to speed on what the industry looks like in Canada these days. You will find here photos of the various types of illicit and contraband cigarettes presently available in Canada. Finally, at a further point in the presentation, I will be circulating samples of some cigarette packages.

The brief, and the reasons we have in it, are too lengthy to go into fully in the limited time we have available. However, I should like to highlight the main reasons for why we oppose the bill. I should like to emphasize that we do not oppose the bill because we are opposed to low-ignition-propensity cigarettes. On the contrary, we are working hard to find a low-ignition-propensity cigarette that is palatable to Canadian consumers. We are trying to do that with Health Canada at the present time.

Je vais maintenant conclure en demandant humblement aux membres de votre comité d'admettre qu'il est possible de jouer la carte de l'équité dans ce dossier et que les questions pertinentes doivent trouver une réponse avant la ratification de ce projet de loi.

Pour le fond de notre position sur la CPAR, je cède la parole à mon collègue, M. McCarty.

M. Donald McCarty, vice-président, Droit, avocat général, Imperial Tobacco Canada Ltd.: Honorables sénateurs, la dernière fois que notre société a comparu devant votre comité, c'était en l'an 2000, lorsque notre ancien président, Bob Bexon, a semblé appuyer, au grand étonnement de bien des gens, le projet de loi du sénateur Kenny contre l'usage du tabac chez les jeunes.

J'ai eu l'occasion de faire deux exposés devant des comités parlementaires sur le sujet, une fois à part entière, devant le comité de la Chambre des communes, puis, en tant qu'observateur dans un autre comité, où l'on m'a demandé à la dernière minute, ainsi qu'à d'autres, de faire quelques commentaires au pied levé, chose que j'ai faite du mieux que je le pouvais.

Nous avons préparé et distribué des documents qui décrivent de manière très approfondie notre position au sujet de cette question. Vous avez un classeur dont la première partie représente nos réponses à un questionnaire de Santé Canada. Au cours du processus de consultation avec Santé Canada, nous avons reçu un questionnaire sur le coût et les répercussions techniques en cause. Nous y avons répondu.

Vous avez également dans le même classeur un exemplaire d'un mémoire mixte. Nous avons essayé de faire en sorte que ce mémoire réponde à la fois au projet de loi C-260, présenté initialement à la Chambre des communes, ainsi qu'à l'initiative de Santé Canada, qui, selon ce ministère, est une proposition de règlement relative aux cigarettes à potentiel d'allumage réduit. Notre mémoire figure ici, avec plusieurs annexes.

J'ai également distribué un document qui permet simplement de mettre les honorables sénateurs à jour au sujet de notre industrie telle qu'elle se présente aujourd'hui au Canada. Vous allez y trouver des photos de divers types de cigarettes illicites et de contrebande que l'on retrouve actuellement au Canada. Enfin, pour terminer notre exposé, je ferai circuler des échantillons de quelques paquets de cigarettes.

En raison de la longueur du mémoire et du nombre important des raisons qui y sont exposées, nous n'allons pas les passer en revue au complet compte tenu du temps limité dont nous disposons. Toutefois, j'aimerais souligner les principales raisons de notre opposition au projet de loi. J'aimerais faire ressortir le fait que nous ne nous opposons pas au projet de loi parce que nous sommes contre les cigarettes à potentiel d'allumage réduit. Bien au contraire, nous ne ménageons pas nos efforts pour trouver une cigarette à potentiel d'allumage réduit qui serait acceptable pour les consommateurs canadiens. C'est ce que nous essayons de faire actuellement avec Santé Canada.

We believe there are serious problems with the way this bill got before Parliament, and the process that led it to be sponsored and which has finally wound up here before the Senate. We believe the cart has been put before the horse. We believe that Parliament, although it is no doubt able and empowered to do so, is not allowing Health Canada to fulfil or to complete a process it has begun — and the work has already begun on this issue.

Although we do not always see eye to eye with Health Canada on the issue of low-ignition-propensity cigarettes and on other issues, we are working very hard with them presently on this issue. Indeed, we have agreed with them that we will try to find a way to make low-ignition-propensity cigarette prototypes for them to test.

We also oppose this bill because there is actually no evidence that this bill will reduce the incidence of fires caused by careless smoking. We have no indication that that will happen if this bill is passed.

We also believe that the architects of this bill, at least in part, were plaintiffs' lawyers, who, in my view, put together a bill to support litigation they had outstanding against us before the courts. In our view, this has less to do with health and less to do with safety than it does with the issue of harassing manufacturers for the sake of harassing manufacturers.

There is also no relevant evidence to show that such a measure — in other words, the introduction of low-ignition-propensity cigarettes — will not increase the already well-known risks of cigarette smoking, both by increasing the amount of the toxic constituents that the smoker will inhale and also by the phenomenon of relighting a cigarette that has gone out by itself and the increased amount of toxins that may deliver.

Mr. Massey may answer questions you have on this issue.

We are also working very hard at Imperial Tobacco Canada, together with our colleagues across the world and our sister companies, to develop a product that will reduce the incidence of disease, which is sometimes referred to as a PREP, or potentially reduced exposure product. We believe the technology that may be imposed upon us by this bill will take us in an opposite direction than we need to go in order to develop these products.

Again, Mr. Massey is available to answer questions about details on that point.

This bill will force manufacturers to make a low-ignition-propensity cigarette precipitously, without regard for the consequences.

The legal manufacturers of tobacco in this country, because of high taxation and the resultant high prices, are faced with an increasing burden of illegal competition. I have circulated to you samples of what this illegal competition looks like. This is a burgeoning market and it is growing across the country.

Nous considérons que la façon dont le Parlement a été saisi de ce projet de loi présente de graves problèmes, tout comme le processus qui a entraîné son parrainage et qui finalement a permis qu'il soit présenté au Sénat. Nous croyons que la charrue a été mise avant les boeufs. Nous pensons que le Parlement, même s'il ne fait aucun doute qu'il ait la capacité et le pouvoir de le faire, ne permet pas à Santé Canada de terminer un processus entamé par ce ministère — le travail ayant déjà commencé à ce sujet.

Même si nous ne sommes pas toujours d'accord avec Santé Canada au sujet de la question des cigarettes à potentiel d'allumage réduit et d'autres questions, nous ne ménageons pas nos efforts en ce moment avec ce ministère au sujet de cette question. En fait, nous avons accepté d'essayer de trouver une façon de concevoir des prototypes de cigarettes à potentiel d'allumage réduit pour que Santé Canada puisse les tester.

Nous nous opposons également à ce projet de loi, car rien ne prouve en fait qu'il permettra de diminuer le nombre d'incendies causés par la négligence de fumeurs. Rien n'indique que c'est ce qui se produira si ce projet de loi est adopté.

Nous croyons également que les rédacteurs de ce projet de loi sont, en partie du moins, des avocats de demandeurs qui, à mon avis, ont fabriqué un projet de loi pour appuyer les procès en instance contre nous. À notre avis, il s'agit moins de se préoccuper de la santé et de la sécurité que de harceler les fabricants et ce, uniquement pour le plaisir.

Rien ne prouve également de façon pertinente qu'une telle mesure — en d'autres termes, l'introduction de cigarettes à potentiel d'allumage réduit — n'augmentera pas les risques déjà bien connus de l'usage des cigarettes en augmentant la quantité des constituants toxiques que le fumeur va inhaler, sans compter le fait que rallumer une cigarette qui s'est éteinte augmente la quantité de toxines qui s'en dégagent.

M. Massey pourra répondre aux questions que vous voudrez poser à ce sujet.

Nous travaillons également très fort à Imperial Tobacco Canada, avec nos homologues dans le monde entier, ainsi qu'avec nos filiales, pour arriver à un produit qui réduise l'incidence de la maladie, appelé parfois produit à exposition potentiellement réduite. Nous croyons que la technologie que ce projet de loi pourrait nous imposer nous conduira dans le sens inverse à celui que nous devrions prendre pour développer de tels produits.

Encore une fois, M. Massey pourra répondre aux questions sur les détails de ce point.

Ce projet de loi va forcer les fabricants à mettre au point une cigarette à potentiel d'allumage réduit de façon précipitée, sans considération des conséquences.

Les fabricants légaux du tabac au Canada, en raison d'une imposition élevée et de prix élevés qui en découlent, doivent faire face à de plus en plus de concurrence illégale. J'ai distribué des échantillons témoignant de l'aspect de cette concurrence illégale. Il s'agit d'un marché florissant qui se développe à l'échelle du pays.

The additional problem that we have, and that Health Canada will have, and that the government will have, is that none of those products is a low-ignition-propensity cigarette, nor will such illegal products ever be, because they do not obey the law and they are sold illegally. If we are forced to make such a cigarette precipitously, without being able to make it palatable to Canadian consumers, they will turn to illegal products.

Le problème supplémentaire que nous connaissons, et celui que Santé Canada et le gouvernement vont connaître, c'est qu'aucun de ces produits n'est une cigarette à potentiel d'allumage réduit, et qu'aucun de ces produits illégaux ne le sera jamais, puisque ce sont des produits qui ne respectent pas la loi et qui sont vendus illégalement. Si nous sommes contraints de fabriquer une telle cigarette de façon précipitée, sans pouvoir la rendre acceptable pour les consommateurs canadiens, ces derniers se tourneront vers des produits illégaux.

I should also like to circulate the latest example of what is going on in the Canadian market. You will see samples of packages of two of Canada's more well-known brands, Player's and du Maurier. The one on the left is the genuine product; the one on the right is made in China and is sold for approximately one fifth or one sixth of the price that the real cigarette is sold for.

J'aimerais également faire circuler le tout dernier exemple de ce qui arrive sur le marché canadien. Vous voyez des échantillons de paquets de cigarettes de deux des marques les plus connues au Canada, Player's et du Maurier. Le paquet à gauche est le produit authentique, celui, à droite, est fabriqué en Chine et se vend approximativement à un cinquième ou un sixième du prix du produit authentique.

Honourable senators may wish to see if they can find a difference between the two — the difference is very difficult to detect. We are working with the RCMP and law enforcement authorities to stop this problem, but it is growing.

Les honorables sénateurs voudront peut-être voir s'ils décèlent une différence entre les deux — différence très difficile à détecter. Nous travaillons avec la GRC et avec les autorités chargées de l'application de la loi pour mettre un terme à ce problème qui, toutefois, prend de l'ampleur.

Obviously, the problem here is that, to the extent that this market grows, it is not just the manufacturers that will suffer. Canadian farmers who produce Canadian tobacco will suffer because there will be less of it to buy. Wholesalers and distributors and retailers will also suffer because they are outside of the legal channels in many cases. Government also will suffer, by the way, because tax revenues are affected. By the way, smugglers and contrabandeers do not really check for ID when they sell cigarettes.

De toute évidence, dans la mesure où ce marché prend de l'ampleur, le problème, c'est que ce ne sont pas simplement les fabricants qui vont en pâtir. Les agriculteurs canadiens qui produisent le tabac canadien vont en subir les conséquences fâcheuses, car ils perdront une partie de leurs recettes. Les grossistes, distributeurs et détaillants en pâtiront également puisque, dans de nombreux cas, ils sont hors la loi. Le gouvernement en souffrira également, soit dit en passant, vu que les recettes fiscales seront touchées. Par ailleurs, je ne crois pas que les contrebandiers s'amusent à vérifier les pièces d'identité de leurs clients.

Finally, the other person that will be affected by this is the average tobacco industry worker, many of whom have lost their jobs because of the reduced demand. Perhaps that is the way things should be over the long run, but I personally find it absurd that tobacco workers working in a legal industry should see their jobs exported overseas to illegal manufacturers. I do not think this will serve health a wit.

Enfin, les ouvriers moyens de l'industrie du tabac, dont beaucoup ont perdu leur travail à cause de la réduction de la demande, seront touchés. Peut-être est-ce la façon dont devraient se passer les choses à long terme, mais je trouve personnellement absurde que les ouvriers du tabac qui travaillent dans une industrie légale voient leurs emplois exportés à l'étranger au bénéfice de fabricants illégaux. Je ne crois pas que cela soit à l'avantage de la santé.

Why will we have done all this? By passing this bill precipitously, what will we have accomplished? In our view, we will not have made cigarettes safer in terms of their fire risk. We may have very well helped the cause of the plaintiff's bar, who were the architects, in large part, of this bill. We are doing it perhaps because it is the thing to do, to denormalize tobacco manufacturers, and it has to be right because they are, after all, tobacco manufacturers.

Pourquoi en arriverions-nous à une telle situation? En adoptant ce projet de loi de façon précipitée, qu'allons-nous accomplir? À notre avis, les cigarettes ne seront pas plus sûres en matière de risque d'incendie. Nous aurons peut-être très bien aidé la cause des avocats de demandeurs, qui sont, en grande partie, les concepteurs de ce projet de loi. Nous le faisons peut-être parce que c'est la chose à faire, parce qu'il faut dénormaliser les fabricants du tabac, puisque, après tout, il ne s'agit que de fabricants de tabac.

We are in the 21st century, and my colleague Mr. Fortier's plea was for understanding and dialogue in the 21st century in Canada in this business. The tobacco industry is prepared to work with parliamentary committees and with Health Canada to reduce the health risks of cigarettes, to stop youth smoking and to reduce the risks of fires caused by cigarettes, but we do not want to be

Nous sommes au XXIe siècle et mon collègue, M. Fortier, vous a demandé de comprendre la situation et d'instaurer le dialogue au Canada. L'industrie du tabac est prête à travailler avec les comités parlementaires et avec Santé Canada pour réduire les risques de la cigarette en matière de santé, pour mettre un terme à l'usage de la cigarette chez les jeunes et pour diminuer les risques

forced to do it in a denormalized and precipitous manner by legislation put forward by plaintiffs' lawyers who are seeking to sue us.

My plea to you, then, is to allow Health Canada to be allowed to continue its work on the regulatory proposals to reduce the risks of fires started by cigarettes. We are working with them on this process. They have a timeline. We are hopeful of achieving something with them. I think we should be allowed to do that.

By doing so, we can perhaps demonstrate to Parliament, to government and to Health Canada that there is a way forward in the 21st century on the issue of tobacco and health and on the issue of low-ignition-propensity cigarettes. I have no illusions about this process and how government works, but I am certainly hopeful that you will take a second look at this bill and ask yourselves why this bill is being done in this way, why the big rush, when the evidence that we have put before you in previous submissions made to the parliamentary committee on health in the House of Commons and that are before you demonstrate very well that we will not be advancing the situation in the near term at all.

The three of us are prepared to answer any questions you may have.

Senator Milne: I just want to get it on the record that I object very much to the tone of Mr. Fortier's presentation to us today. For someone who claims that they he is humbly requesting the members of this committee to take a position, I have never heard anything, in the nine years in which I have been in the Senate, less humble. He talks about what happens when "no one is charged with objective oversight" and about denormalization policy with consequences some would say are intended. Mr. Fortier went on to talk about the initial position of "let matters unfold as predicted." How dare you predict what we will do? He went on to say: "...we decided to take a chance and gamble with the idea that maybe...honourable senators would listen to us more objectivity than others have."

Mr. Fortier then goes on to accuse Mr. John McKay of being in cahoots with the plaintiffs in some unknown law suit that I know nothing whatsoever about and saying that they are the architects of this bill.

If I were to advise someone to come before a committee and absolutely ensure that its members would not listen to what I would say, this speech would be the example to use.

I may have questions later on, but I want to get that on the record to begin with. I believe that since Mr. John McKay has been accused of something, that we should have him as a witness before this committee.

d'incendies causés par la cigarette, mais nous ne voulons pas être forcés de le faire de manière dénormalisée et précipitée en vertu d'une loi mise de l'avant par des avocats qui essaient de nous poursuivre.

Je vous demande donc instamment de permettre à Santé Canada de poursuivre son travail sur les propositions de réglementation visant à réduire les risques d'incendies causés par la cigarette. Nous travaillons avec ce ministère sur ce processus. Un calendrier lui est imposé. Nous espérons arriver à quelques résultats avec Santé Canada et croyons que nous devrions être autorisés à le faire.

Ce faisant, nous pouvons peut-être donner la preuve au Parlement, au gouvernement et à Santé Canada qu'il existe une voie de l'avenir au XXIe siècle en ce qui concerne la question relative au tabac, à la santé et aux cigarettes à potentiel d'allumage réduit. Je ne me fais aucune illusion sur ce processus et sur le fonctionnement du gouvernement, mais j'ose espérer que vous jetterez un second regard sur ce projet de loi et que vous vous demanderez pourquoi il est présenté de cette manière, pourquoi une telle précipitation, alors que les preuves que nous vous avons présentées dans le cadre d'autres exposés devant le Comité parlementaire de la santé à la Chambre des communes et que nous vous présentons aujourd'hui indiquent très clairement que nous n'allons absolument pas faire progresser la situation à court terme.

Nous sommes tous les trois prêts à répondre à toutes vos questions.

Le sénateur Milne: J'aimerais simplement indiquer aux fins du procès-verbal que je m'élève contre le ton adopté par M. Fortier devant nous aujourd'hui. Pour quelqu'un qui prétend demander humblement aux membres de notre comité de prendre position, je n'ai jamais entendu, depuis neuf ans que je siège au Sénat, de propos aussi peu humbles que les siens. Il parle de ce qui se passe lorsque «personne en particulier n'est chargé d'assurer une surveillance objective», ainsi que de la politique de dénormalisation entraînant des conséquences qui, selon certains, sont intentionnelles. M. Fortier poursuit au sujet de la position initiale en disant «nous voulions laisser les choses se dérouler comme prévu». Comment osez-vous prévoir ce que nous allons faire? Il poursuit en disant: «... nous avons décidé de prendre le risque et de faire le pari que peut-être... les honorables sénateurs nous écouteraient plus objectivement que d'autres».

Ensuite, M. Fortier poursuit en accusant M. John McKay d'être de connivence avec les demandeurs dans une quelconque poursuite devant les tribunaux dont je ne sais absolument rien et dit qu'ils sont les architectes de ce projet de loi.

Si je devais conseiller quelqu'un qui se présente devant un comité et qui veut s'assurer que personne n'écoutera un mot de ce qu'il dira, ce discours serait l'exemple à utiliser.

J'aurai peut-être des questions plus tard, mais je voudrais pour commencer que mes paroles figurent au compte rendu. Puisque M. John McKay a été accusé de quelque chose, je crois que nous devrions l'inviter à venir témoigner devant le comité.

Senator Kinsella: Although this bill is a mere page, page and a half at most, its size or length does not mean that it is not problematic. It is problematic for a variety of reasons, and one of reasons is the charged nature of debate around topics like this. It makes the work of parliamentarians, I think, very difficult.

I know very little about the tobacco industry, but, like Senator Milne, I do know a little bit about parliamentary process, given my 14 years in the Senate. I also know something about the machinery of government, having served as a deputy minister. I was drawn to the issue of machinery of government. It jumps out at you when you see three or four different agencies of the Crown, of the executive, having one finger or two fingers in a file. I think there is something wrong. This is another example of something broken in the machinery of government and in our system of ministerial responsibility. I do not know which minister would be responsible. This gets to a private member's bill coming in, which begins to draw my attention to the procedural issue and whether or not it is something that really should have had a Royal Recommendation.

In the Senate chamber, honourable senators will recall that this private member's bill sat on the Order Paper for eight sitting days. I do not know how many calendar days that represented, but certainly a couple of weeks. It was then moved at second reading, and second reading debate began immediately. There was a second intervention. As a member of the opposition, I rose to attempt to take the adjournment of the debate because I have been studying this issue from these two perspectives. The question was put whether or not Senator Kinsella could have the adjournment of the debate. I did not have my file in the chamber. I announced when I made my motion for the adjournment of the debate that it would not take me eight sitting days and I could be back at it, if we were sitting tomorrow, before the end of this week; otherwise, when we came back.

The question was put by the Speaker, and I was denied by the majority the opportunity to participate in the debate at second reading, which is on the principle of the bill — on a private bill, not a government bill.

I have to use this committee to say that I think it was terrible that this bill has not had an intervention on the principle of the bill from a member of Her Majesty's Loyal Opposition in the Senate of Canada. It seems to me, in terms of procedure and process, that indecent haste is something we have to guard against, because it is one of the files that has an emotive part. I am not taking a position on it because I know nothing about the tobacco file.

Let me simply say that I am confident that all honourable members of this committee will give the bill thorough examination. I will certainly do my part, and I know the work that is done by members of this committee is thorough.

Le sénateur Kinsella: Bien que ce projet de loi ne soit que d'une page, une page et demie au plus, sa taille ou sa longueur ne signifient pas pour autant qu'il ne pose pas de problème. Il pose un problème pour différentes raisons et l'une d'elles, c'est la nature très émotive du débat qui entoure des sujets comme ceux-là. Cela a pour effet de rendre le travail des parlementaires très difficiles, je pense.

J'en sais très peu sur l'industrie du tabac, mais comme le sénateur Milne, j'en sais un peu sur le processus parlementaire, étant donné mes 14 années de service au Sénat. J'en sais également un peu sur les rouages du gouvernement, puisque j'ai agi à titre de sous-ministre. J'ai été attiré par la question des rouages du gouvernement. Il y a quelque chose qui choque lorsque vous voyez trois ou quatre organismes gouvernementaux différents, du pouvoir exécutif, s'intéresser de près ou de loin à un même dossier. Je pense que quelque chose ne tourne pas rond. C'est un autre exemple qu'il y a un problème dans les rouages du gouvernement et dans notre système de responsabilité ministérielle. J'ignore quel ministre serait responsable. On parle d'un projet de loi émanant d'un député qui nous est renvoyé, qui commence à attirer mon attention sur la question de la procédure et si oui ou non, c'est quelque chose qui aurait vraiment dû recevoir une recommandation royale.

Les sénateurs se rappelleront sans doute que ce projet de loi émanant d'un député a séjourné au Feuilleton pendant huit jours de séance. Je ne sais pas combien de jours de calendrier cela représente, mais c'est certainement quelques semaines. Il a ensuite été porté en deuxième lecture et le débat en deuxième lecture a débuté immédiatement. Il y a eu une seconde intervention. À titre de membre de l'opposition, je me suis levé pour tenter d'obtenir l'ajournement du débat parce que j'étudiais cette question à partir de ces deux points de vue. Le vote a été demandé pour savoir si le sénateur Kinsella pouvait obtenir l'ajournement du débat. Je n'avais pas mon dossier en chambre. Lorsque j'ai présenté ma motion d'ajournement du débat, j'ai dit qu'il ne me faudrait pas huit jours de séance et que j'y reviendrais, si nous siégions le lendemain, avant la fin de la semaine; sinon, ce serait à notre retour.

Le Président a demandé le vote et la majorité m'a refusé l'occasion de participer au débat en deuxième lecture, qui portait sur le principe du projet de loi — un projet de loi émanant d'un député et non un projet de loi émanant du gouvernement.

Je dois utiliser la tribune que m'offre ce comité pour dire qu'il est scandaleux, à mes yeux, qu'il n'y ait pas eu d'intervention sur le principe du projet de loi par un membre de la loyale opposition de Sa Majesté du Sénat du Canada. Il me semble, en termes de procédures et de processus, que la hâte indécente est quelque chose que nous devrions chercher à éviter, parce qu'il s'agit de l'un des dossiers qui comporte une charge émotive. Je ne prends pas position dans cette question parce que j'ignore tout du dossier du tabac.

Laissez-moi simplement dire que je suis confiant que les membres du présent comité examineront de manière approfondie ce projet de loi. Je ferai certainement ma part et je sais que le travail effectué par ce comité est très sérieux.

Mr. Fortier, you can rest assured that this bill will be given thorough examination. My colleague Senator Milne has made an excellent suggestion that, perhaps, we should have heard first from the sponsor of the bill, Mr. John McKay, to hear what he was driving at. I concur in that.

Turning to the bill, I should like your guidance on clause 1, page 1, at line 14, where it states:

> (3) If the Governor in Council does not make a regulation under paragraph 5(*b*.1) on or before June 30, 2004...

The bill then lists a number of recourses if the making of regulations before June 30, 2004, is not complied with. That is clear.

However, clause 2, on page 2, at line 22, states:

> 4. This Act comes into force on December 31, 2004.

I am certain that my colleague Senator Morin can see the problem immediately as sponsor of bill in the Senate. I wonder whether our witnesses today would deem it necessary that an amendment be brought forward to Bill C-260 to correct this obvious error. Perhaps Mr. McCarty might speak to this.

Mr. McCarty: If I were the drafter of the bill and I wanted to enforce the proposed legislation, act after its passage, I would make a change to that date.

Senator Kinsella: Could you speak to the implications of not making that change?

Mr. McCarty: There are two things. Obviously, the bill is technically not in force. Therefore, in my humble opinion, the minister could, with impunity, disregard the requirement that he file a regulation before the end of June 2004. Hence, the requirements thereafter, if he did not do that, would not necessarily be enforceable. Whether the minister would actually choose to do that is, of course, another question.

The sanction is such that if the regulation were not filed on or before June 30, 2004, he would need to prepare a report to say why it was not filed; to list the other jurisdictions in which this kind of legislation may have come into force; and to list the scientific studies that would be filed in support of that. That is the current requirement in the bill.

Senator Kinsella: I see two problems. There is the general problem of what used to be called "Henry VIII bills," whereby a one-line bill comes before the house, stating the topic and that regulations can be made under the bill, and then off it goes. Parliament is working to have substantive measures in bills, so that we know exactly what the proposed legislation is and as such can analyze exactly it, and not leave it to the imagination. This was the trick that King Henry the VIII used to play: Give me the power and I will make regulations.

Monsieur Fortier, vous pouvez être assuré que ce projet de loi fera l'objet d'un examen attentif. Ma collègue, le sénateur Milne, a fait une excellente suggestion en disant que peut-être, nous aurions dû entendre d'abord le parrain du projet de loi, M. John McKay, pour savoir où il voulait en venir. Je suis d'accord avec cela.

Pour en revenir au projet de loi, j'aimerais avoir vos lumières concernant l'article 1, page 1, ligne 14, qui stipule:

> (3) Si le gouverneur en conseil ne prend pas un règlement en application de l'alinéa 5*b*.1) au plus tard le 30 juin 2004...

On trouve ensuite dans le projet de loi une liste de différents recours si la prise de règlement avant le 30 juin 2004 n'est pas respectée. C'est clair.

Par contre, l'article 2, à la page 2, ligne 22, précise:

> 4. La présente loi entre en vigueur le 31 décembre 2204.

Je suis certain que mon collègue, le sénateur Morin, peut voir le problème immédiatement en tant que parrain du projet de loi au Sénat. Je me demande si nos témoins aujourd'hui jugeraient nécessaire qu'un amendement soit apporté au projet de loi C-260 pour corriger cette erreur évidente. Peut-être que M. McCarty peut dire un mot à ce sujet.

M. McCarty: Peut-être que si j'étais le rédacteur de ce projet de loi et que je voulais que le projet de loi proposé, qui deviendra loi après son adoption, entre en vigueur, je changerais cette date.

Le sénateur Kinsella: Pourriez-vous nous dire quelles sont les conséquences qui pourraient découler si on n'apportait pas ce changement?

M. McCarty: Il y a deux choses. Évidemment, le projet de loi n'est techniquement pas en vigueur. Par conséquent, à mon humble avis, le ministre pourrait en toute impunité ne pas tenir compte de l'exigence voulant qu'il prenne un règlement avant la fin de juin 2004. D'où le fait que les exigences qui suivent, s'il ne le faisait pas, ne pourraient pas être nécessairement applicables. Que le ministre décide de le faire ou non, c'est là évidemment une toute autre question.

La condition est telle que si le règlement n'est pas pris le 30 juin 2004 ou avant, il devra préparer un rapport pour dire pourquoi le règlement n'a pas été pris; donner une liste des autres gouvernements qui pourraient avoir adopté une législation semblable; et fournir une liste des études scientifiques qui seraient présentées à l'appui de cette mesure. Voilà quelles sont les exigences actuelles du projet de loi.

Le sénateur Kinsella: Je vois deux problèmes. Il y a le problème général qui est lié à ce qu'on avait l'habitude d'appeler des projets de loi à la Henri VIII, à savoir un projet de loi d'une ligne qui parvient devant la Chambre, précisant le sujet et que des règlements doivent être pris en vertu du projet de loi, puis qui disparaît. Le Parlement s'efforce d'avoir des mesures qui ont de la substance dans les projets de loi, de sorte que nous sachions exactement quelle est la législation proposée et, de ce fait, que nous puissions l'analyser exactement et non pas laisser la question

à l'imagination de chacun. C'est un tour que le roi Henry VIII avait l'habitude de jouer: donnez-moi le pouvoir et je prendrai des règlements.

Another issue is that you cannot have a clause of a bill coming into effect before the coming into force of the provision. It seems to me that the dates should be switched, so that the bill comes into force in June and the regulations following six months later in December — but even that I would not be happy with.

Un autre problème, c'est que vous ne pouvez avoir un article dans une loi qui prend effet avant l'entrée en vigueur de la disposition. Il me semble que les deux dates devraient être inversées, de sorte que le projet de loi entre en vigueur en juin et que le règlement suive six mois plus tard, en décembre — mais même cela ne me satisferait pas.

Could you reflect more on that?

Pourriez-vous en dire davantage sur la question?

Mr. McCarty: If you want to make the proposed act effective, that is what you would do, but that is not necessarily the position I am espousing. I do not think the bill should go ahead at all. You are asking me how to fix the proposed act to make it enforceable.

M. McCarty: Si vous voulez rendre le projet de loi proposée effectif, c'est ce que vous feriez, mais ce n'est pas nécessairement la position que j'adopte. Je pense que le projet de loi devrait mourir. Vous me demandez comment corriger le projet de loi proposé pour le rendre applicable.

Senator Kinsella: As an opponent of the bill, you can see that there is a serious procedural drafting error, such that even your opponents would not be able to make this work.

Le sénateur Kinsella: En tant qu'adversaire du projet de loi, vous voyez qu'il y a une grave erreur de rédaction au niveau de la procédure, qui est telle que même vos adversaires ne seraient pas en mesure de faire en sorte que cela fonctionne.

Mr. McCarty: I do not like to see myself as an opponent of this committee or of Parliament. I am not happy with the bill, nor do I not think it will advance the issue of low-ignition-propensity cigarettes a wit.

M. McCarty: Je n'aime pas me voir comme un adversaire de ce comité ou du Parlement. Je ne suis pas d'accord avec ce projet de loi, et je ne crois pas non plus qu'il fera avancer d'un iota la question des cigarettes à faible propension à l'inflammation.

Senator Milne: Mr. Massey, at what stage is Imperial Tobacco in respect of the research into low-ignition-propensity, LIP, cigarettes? What are you doing and what is your progress in testing?

Le sénateur Milne: Monsieur Massey, où en est rendue Imperial Tobacco pour ce qui est de la recherche sur les cigarettes à faible propension à l'inflammation? Que faites-vous et quel progrès avez-vous enregistrés dans vos essais?

Mr. Stewart Massey, Director of Scientific Affairs, Imperial Tobacco Canada Ltd.: We have made certain assumptions based on discussions with Health Canada as to what the testing protocol will be. Testing involves smouldering cigarettes on a fitter paper. It does not give a clear indication of whether the cigarette will, in real life, prevent fires. Nevertheless, that seems to be the favoured test. The test is being brought in by the State of New York in June 2004, I believe. That has been an issue in New York for about the last three years.

M. Stewart Massey, directeur des Affaires scientifiques, Imperial Tobacco Canada Ltd.: Nous avons fait certaines suppositions fondées sur des discussions que nous avons eues avec Santé Canada concernant le protocole d'essai. La méthode consiste à laisser brûler des cigarettes sur un papier filtre. Cela ne démontre pas clairement si, dans la réalité, la cigarette préviendra les incendies. Néanmoins, il semblerait que ce soit les essais que l'on préfère. Le test sera adopté par l'État de New York en juin 2004, je crois. Cette question est débattue dans cet État depuis trois ans.

We have concluded from our work that it is not possible using some of the things that were discussed in the early stage of this bill at the House of Commons Health Committee. Simple design changes to the cigarette will not result in a pass of this test, albeit the test is artificial. It therefore will be necessary to make a significant modification, using a new technology of cigarette paper, to incorporate into the cigarette so that it passes the tests.

Nous avons conclu à partir de nos travaux que ce n'était pas possible en utilisant certains des éléments qui ont été discutés dans les premières étapes de l'étude de ce projet de loi par le Comité de la santé de la Chambre des communes. Le fait d'apporter des modifications simples à la conception de la cigarette ne permettrait pas de réussir le test, bien que le test soit artificiel. Par conséquent, il sera nécessaire d'apporter une modification importante, en utilisant une nouvelle technologie pour le papier à cigarette, pour faire en sorte que la cigarette puisse passer les tests.

We are working with the manufacturers — because this paper is available but not in the commercial quantities that would be supportable throughout Canada and, at this time, in the state of New York. We are working with them to determine the most appropriate style of paper to be used. We are also attempting to redesign our brands to meet what we believe, at this stage, will be the test criteria.

Nous travaillons avec les fabricants — parce que ce papier est disponible, mais pas dans les quantités commerciales nécessaires pour alimenter l'ensemble du Canada, et, à l'heure actuelle, l'État de New York. Nous travaillons en collaboration avec eux pour déterminer le type de papier le plus approprié à utiliser. Nous tentons également de revoir la conception de nos marques pour satisfaire à ce que nous croyons être, pour l'instant, des critères d'essai.

Senator Milne: At this time, you do not know what the test criteria are in the State of New York.

Mr. Massey: Yes, we do know.

Senator Milne: What are you doing to meet those? Are you prepared to meet those criteria?

Mr. Massey: We cannot meet those criteria at this time.

Senator Milne: Mr. McCarty or Mr. Fortier, what will happen when the guillotine falls in June in New York State?

Mr. McCarty: I find it disturbing to have one senator referring to a "Henry VIII bill" and another referring to the "guillotine."

As a supplementary answer to the question you put to Dr. Massey, we are not required to meet the laws of the State of New York — so we are not necessarily working to meet those laws. Health Canada has given us an indication of the test that it will probably adopt, in the regulatory proposals that it intends to put forward at some time, probably by the end of 2004. We are attempting to meet that test.

Health Canada's proposed regulation also would require us to make various toxicity assays on cigarettes, mostly in vitro. Dr. Massey may elaborate on those tests, if you wish. What happens when the guillotine falls? This is why we are opposed to Bill C-260. If this bill were to force us to make a low-ignition-propensity cigarette by September 30, 2004, and we are not ready to comply, we will hastily adapt and improvise some way of doing it — which will not be the best way. We would do something to meet the test. This is all about meeting the test, senators, not about necessarily reducing the fires.

It is not because a cigarette does not go out when left to smoulder on 10 layers of laboratory filter paper that determines whether a fire will start if a cigarette is dropped into the folds of a chair, or a sofa. Those are two different issues.

Hence, we will hastily improvise something of that kind, but the cigarette that develops from there might be unpalatable to Canadian smokers because we will have to use a more porous paper, which, in our view, will cause more problems than it solves.

It will also, in my view, lead to increased incidences of smuggled and contraband products.

Senator Milne: They are not likely to be smuggling them from New York because in New York they will be selling cigarettes that meet some sort of test.

Le sénateur Milne: À l'heure actuelle, vous ne savez pas quels sont les critères d'essai dans l'État de New York.

M. Massé: Oui, nous le savons.

Le sénateur Milne: Que faites-vous pour vous conformer à ces critères? Êtes-vous en mesure de le faire?

M. Massé: À l'heure actuelle, nous ne pouvons pas nous conformer à ces critères.

Le sénateur Milne: Monsieur McCarty ou monsieur Fortier, qu'arrivera-t-il lorsque la guillotine tombera en juin dans l'État de New York?

M. McCarty: Je trouve inquiétant qu'un sénateur fasse allusion à un «projet de loi à la Henri VIII» et qu'un autre fasse allusion à la «guillotine».

Pour ajouter à la réponse à la question que vous avez posée à M. Massé, nous ne sommes pas obligés de respecter les lois de l'État de New York — alors nous n'essayons pas nécessairement de nous y conformer. Santé Canada nous a donné une indication de l'essai qu'elle adoptera probablement, dans les propositions de réglementation que ce ministère entend présenter à un moment donné, probablement vers la fin de 2004. Nous essayons de nous conformer à cet essai.

La réglementation proposée de Santé Canada exigerait également que nous fassions différents tests de toxicité sur les cigarettes, la plupart in vitro. M. Massé pourra en dire davantage sur ces tests, si vous le désirez. Qu'arrivera-t-il lorsque la guillotine tombera? C'est la raison pour laquelle nous nous opposons au projet de loi C-260. Si ce projet de loi devait nous obliger à fabriquer des cigarettes à faible propension à l'inflammation d'ici le 30 septembre 2004, et que nous ne soyons pas prêts à nous conformer à ce règlement, nous allons nous adapter en vitesse et improviser une solution — ce qui ne sera pas la meilleure façon de procéder. Nous ferions quelque chose pour réussir l'essai. Sénateurs, toute la question consiste à réussir le test et non pas nécessairement à réduire le nombre d'incendies.

Ce n'est pas parce qu'une cigarette ne s'éteint pas lorsqu'on la laisse brûler sur 10 couches de papier filtre en laboratoire que cela détermine qu'un feu éclatera si une cigarette est échappée dans les replis d'un fauteuil ou d'un divan. Ce sont deux questions distinctes.

Par conséquent, nous allons improviser en vitesse quelque chose de la sorte, mais la cigarette qui en résultera pourrait bien ne pas plaire aux fumeurs canadiens parce que nous devrons utiliser un papier plus poreux qui, à notre avis, causera plus de problème qu'il n'en résoudra.

Je suis également d'avis que cela aura pour effet de stimuler la contrebande.

Le sénateur Milne: Il est peu probable que l'on fera de la contrebande à partir de l'État de New York parce que dans cet État, on vendra des cigarettes qui répondent à un test quelconque.

Mr. McCarty: Senator Milne, they will not be smuggling them from New York; smugglers do not care from where they get their product. They will just make it themselves. They will make it anywhere, such as, China. Chinese counterfeiters do not care whether they meet the standards, nor do any other illegal importers that are listed by the dozens in the handout that I have given you.

Senator Milne: It comes to the issue of how illegal cigarettes not only are smuggled into Canada but how they are smuggled into the United States. I am curious as to what sort of border controls there are in the United States.

If these cigarettes are being made in China, then the tobacco is not being grown in either Canada or New York.

Mr. McCarty: It is not a problem limited to tobacco by any means.

Senator Milne: You are speaking to a group that knows that very well.

Mr. McCarty: When the RCMP intercept containers of counterfeit cigarettes, they find other products there as well.

Mr. Fortier: Senator — and I will try not to get your ire up — the illustration I have given in answer to that question is that the networks are currently and have been in place for a number of years. Whether it is aliens, drugs, or munitions, the networks are already doing heavy work cross-border. To add a pack of cigarettes to your load when you have your network is peanuts.

This is the argument that we have made for a long time. The RCMP and other law enforcement officials in this country have much work already, and we know from experience in the early 1990s that to risk one life to stop cigarettes from crossing a border is tough sledding. It is a question of resources.

So, in answer to your question about stopping at the border, there is a report by Philip Morris, which just came out, that states that counterfeit trade alone, globally, is 150 billion sticks per year.

If you want the order of magnitude for Canada, it is something like 38 billion.

That is how much traffic is out there in the illicit market. That is the counterfeit, not the smuggled and contraband stuff.

The point to all of this is that we are not against low-ignition-propensity cigarettes, but if we are going to venture in this direction, let us be serious about it. Do not fabricate a test for us to meet that is divorced from the possibility of finding a low-ignition-propensity cigarette. Passing the test is divorced from getting the product you are looking for at the present time.

M. McCarty: Sénateur Milne, ils ne feront pas la contrebande depuis l'État de New York; les contrebandiers ne se soucient pas de l'endroit où ils obtiennent leurs produits. Ils vont tout simplement le fabriquer eux-mêmes. Ils vont le fabriquer n'importe où, en Chine par exemple. Les contrefacteurs chinois ne s'inquiètent de savoir s'ils se conforment aux normes ou non, pas plus que les autres importateurs illégaux qui nous avons énumérés à la douzaine dans le document que je vous ai remis.

Le sénateur Milne: La question n'est pas uniquement de savoir comment les cigarettes illégales sont passées clandestinement au Canada, mais comment elles sont passées illégalement aux États-Unis. Je suis curieuse de savoir quelle sont les contrôles à la frontière américaine.

Si ces cigarettes sont fabriquées en Chine, alors le tabac n'est cultivé ni au Canada ni à New York.

M. McCarty: C'est un problème qui est loin de se limiter au tabac.

Le sénateur Milne: Vous parlez à un groupe de gens très au courant de la situation.

M. McCarty: Lorsque la GRC intercepte des conteneurs de cigarettes de contrefaçon, elle trouve également d'autres produits.

M. Fortier: Sénateur — et je vais essayer de ne pas soulever votre colère —, l'illustration que j'ai donnée en réponse à cette question, c'est que les réseaux sont déjà en place et ils le sont depuis un certain nombre d'années déjà. Que ce soit dans le cas des immigrants clandestins, des drogues ou des munitions, les réseaux sont déjà très actifs à la frontière. Ajouter un paquet de cigarettes à votre charge lorsque vous avez un réseau n'est rien.

C'est l'argument que nous faisons valoir depuis longtemps. La GRC et les autres organismes d'application de la loi dans ce pays ont déjà beaucoup de travail et nous savons à partir de l'expérience du début des années 90 que risquer la vie de quelqu'un pour empêcher des cigarettes de franchir la frontière est une tâche difficile. C'est une question de ressources.

Alors, en réponse à votre question sur la façon de stopper la contrebande à la frontière, il y a un rapport qui vient tout juste d'être publié par Philip Morris qui affirme que le commerce de contrebande à lui seul, globalement, équivaut à 150 milliards de dollars par année.

Si vous voulez un ordre de grandeur pour le Canada, on parle de 38 milliards de dollars.

Voilà toute l'ampleur du trafic illicite. Et cela concerne le marché de la contrefaçon et non celui de la contrebande.

Le point à retenir dans tout cela, c'est que nous ne sommes pas opposés aux cigarettes à faible propension à l'inflammation, mais si nous décidons d'aller dans cette direction, faisons-le de manière sérieuse. Ne fabriquons pas un test qu'on nous obligera à respecter qui est en contradiction avec la possibilité de trouver une cigarette à faible propension à l'inflammation. Le fait de passer le test n'a rien à voir avec l'obtention du produit que vous recherchez à l'heure actuelle.

This is what is happening in New York — everyone is rushing to pass the test. It does not make it a low-ignition-propensity cigarette; it is just a test-passing cigarette. That is what we are trying to avoid here.

Senator Milne: It seems to me that every low-ignition-propensity cigarette ever designed — well, of course, it has to be a test-passing cigarette. I have some problems with the last statement you just made. What you are really questioning is whether the test is adequate. There will always be test-passing cigarettes, because that is the test. We are talking in circles here.

Senator Buchanan: There was an article in *The Boston Globe* last fall on the seizure of counterfeit cigarettes in the Boston area, and not a few dollars' worth f counterfeit cigarettes. The article told of millions of dollars' worth of cigarettes seized in about four different warehouses, cigarettes that all came from the Far East or China or somewhere in that area.

Senator Eyton: For the record, Mr. Fortier, I was not offended by your preliminary remarks. In general terms, I think governments need to be shouted at more often. I thought your remarks were at least a wake-up call, and this particular government needs to be shouted at very loudly.

I am on the record that way.

If what you have suggested, and my preliminary examination suggests that there may be something to it, that the bill itself is ill-advised, even if you assume the bill is well advised at the structure, the process within the bill is wrong and certainly the dates seem to be wrong. One or more of those points seems to be valid.

I should like to hear more about the industry in terms of three factors. The first factor relates to sales and sales trends, both legal and illegal in Canada.

The second factor relates to pricing, since sales are not necessarily a good tracker of consumption, given price changes. That will give me the context of consumption by Canadians, legally and illegally. I should like a breakdown of the sale price of an ordinary pack of cigarettes sold here in Canada. I want you to quantify for me the portion picked up by your majority partner, the federal government, who on the other hand proposes to regulate you in a way you do not like. That will tell me where the sharing goes and how much ends up with the manufacturer and how much goes to other people.

The third factor relates to the number of people employed directly or indirectly by the tobacco industry in Canada. I know this may seem like a lot, but approximations would be fine.

C'est ce qui arrive à New York — tout le monde se hâte pour réussir le test. Cela ne permet pas de fabriquer une cigarette à faible propension à l'inflammation; il s'agit uniquement d'une cigarette qui passe le test. C'est ce que nous essayons d'éviter ici.

Le sénateur Milne: Il me semble que toute cigarette à faible propension à l'inflammation à avoir jamais été conçue doit, de toute évidence, être une cigarette qui passe un test. J'ai de la difficulté avec votre dernière affirmation. Ce que vous remettez véritablement en question, c'est si le test est approprié. Il y aura toujours des cigarettes qui devront passer le test, parce que c'est cela le test. Nous tournons en rond ici.

Le sénateur Buchanan: Un article est paru dans *The Boston Globe* l'automne dernier sur la saisie de cigarettes contrefaites dans la région de Boston et on ne parle pas de quelques dollars. L'article parlait de millions de dollars de cigarettes saisies dans environ quatre entrepôts différents, des cigarettes en provenance d'Extrême-Orient, ou de Chine, ou de quelque part dans cette région.

Le sénateur Eyton: Pour le compte rendu, monsieur Fortier, je n'ai pas été offusqué par vos observations liminaires. En termes généraux, je pense que le gouvernement mérite de se faire parler fort plus souvent. Je pense que vos observations étaient au moins un appel au réveil, et ce gouvernement en particulier a bien besoin qu'on lui parle à très haute voix.

Mes paroles figurent au compte rendu.

Si ce que vous avez laissé entendre, et mon examen préliminaire m'indique que cela pourrait bien être le cas, à savoir que le projet lui-même est mal conçu, même si vous supposiez qu'il est bien conçu du point de vue de la structure, le processus décrit dans le projet de loi n'est pas bien et il est certain que les dates semblent erronées. Un ou plusieurs de ces points semblent valables.

J'aimerais en savoir davantage sur l'industrie sous trois rapports différents. Le premier concerne les ventes et les tendances des ventes, aussi bien sur le marché légitime que le marché illicite au Canada.

Le second concerne l'établissement des prix, étant donné que les ventes ne sont pas nécessairement un bon indicateur de la consommation, vu les fluctuations de prix. Cela me donnera le contexte de la consommation par les Canadiens, légale ou illégale. J'aimerais connaître la répartition du prix de vente d'un paquet de cigarettes régulier vendu ici au Canada. J'aimerais que vous me précisiez la portion qui est prélevée par votre partenaire majoritaire, le gouvernement fédéral, qui, par ailleurs, se propose de vous réglementer d'une façon que vous n'aimez pas. Cela me dira où va le partage et combien d'argent se retrouve dans les poches du fabricant et combien se retrouve ailleurs.

Le troisième élément concerne le nombre de personnes employées directement ou indirectement par l'industrie du tabac au Canada. Je sais que cela peut paraître beaucoup, mais des chiffres approximatifs suffiraient.

Mr. Fortier: My colleague, Mr. McCarty can give you most of the answers, but on the last question, Imperial Tobacco employs 1,000 people directly. The other two major manufacturers, JTI-Macdonald and Rothman's Benson and Hedges, would be about the same number.

Indirectly, we are looking at about 40,000 people across the country.

Senator Eyton: Would they be largely in Ontario and Quebec?

Mr. Fortier: Everyone in the supply chain — which includes many of the suppliers, those who print the ink and those who manufacture the filter, the truckers, the wholesalers, the distributors and the retailers.

Senator Eyton: Does that include farmers?

Mr. Fortier: It does include farmers.

Senator Eyton: The farmers would be located mostly in Ontario and Quebec?

Mr. Fortier: In Quebec, there are 50 to 60 farms in Joliette, Quebec, but the majority are in four ridings in southwestern Ontario, with about 800 farms in that area.

Senator Kinsella: What are those ridings?

Mr. Fortier: They would be Haldimand, Norfolk and Oxford.

The Deputy Chairman: This is interesting, but we are straying from the bill. May we have a response to the question?

Having been a culprit most of the time myself, I cannot be too strict.

Mr. McCarty: We estimate that legal sales in Canada in 2003 declined from 10 per cent to 12 per cent. Much of that is a natural decline in the incidence of smoking; another part of that is because many of the cigarette that are smoked in this country do not get reported.

Pricing varies across the country. Some provinces tax more than others. The federal government taxes. We have estimated the total tobacco tax take in the country from the federal and provincial governments combined to be in the vicinity of $7 billion to $8 billion a year. I can send you more detailed information on that.

The price of a pack of cigarettes in Vancouver these days, I believe, is around $8 — maybe $8.20. It is in that vicinity, and a counterfeit cigarette is whatever they can get for it. Sometimes, counterfeiters sell them for the full price and make a huge profit, but often they sell them for much lower than that.

Senator Eyton: Can you give percentages?

M. Fortier: Mon collègue, M. McCarty, peut vous donner la plupart des réponses, mais pour ce qui est de la dernière question, Imperial Tobacco emploie 1 000 personnes directement. Les deux autres principaux fabricants, JTI-Macdonald et Rothmans, Benson and Hedges, auraient sensiblement le même nombre d'employés.

Indirectement, nous parlons d'environ 40 000 personnes dans l'ensemble du pays.

Le sénateur Eyton: Ces personnes se trouvent-elles principalement en Ontario et au Québec?

M. Fortier: On parle de tout le monde dans la chaîne d'approvisionnement — ce qui comprend les nombreux fournisseurs, ceux qui impriment, ceux qui fabriquent les filtres, les camionneurs, les grossistes, les distributeurs et les détaillants.

Le sénateur Eyton: Est-ce que cela comprend les cultivateurs?

M. Fortier: Cela comprend les cultivateurs.

Le sénateur Eyton: Sont-ils principalement de l'Ontario et du Québec?

M. Fortier: Au Québec, on compte 50 à 60 fermes à Joliette, mais la majorité des fermes se situent dans quatre circonscriptions du sud-ouest de l'Ontario, où l'on dénombre quelque 800 fermes.

Le sénateur Kinsella: Quelles sont ces circonscriptions?

M. Fortier: Haldimand, Norfolk et Oxford.

La vice-présidente: Tout cela est bien intéressant, mais nous nous écartons du projet de loi. Peut-on avoir une réponse à la question?

M'étant moi-même rendue souvent coupable, je ne peux me montrer trop sévère.

M. McCarty: Nous estimons que les ventes légales au Canada en 2003 ont diminué de 10 à 12 p. 100. Une grande part de la baisse est liée au déclin naturel de l'usage du tabac; une autre partie de cette baisse est attribuable au fait que beaucoup de cigarettes fumées dans ce pays ne sont pas déclarées.

Le prix varie dans l'ensemble du pays. Certaines provinces taxent plus que d'autres. Le gouvernement fédéral impose lui aussi des taxes. Nous avons estimé que la somme totale des taxes prélevées sur le tabac au pays, par les gouvernements fédéral et provinciaux combinés, s'élève aux environs de 7 à 8 milliards de dollars par année. Je peux vous faire parvenir de l'information plus détaillée sur cette question.

Le prix d'un paquet de cigarettes à Vancouver à l'heure actuelle se situe, je pense, autour de 8 $ — peut-être 8,20 $. C'est autour de ce chiffre-là et les cigarettes contrefaites se vendent au prix que les contrefacteurs peuvent en obtenir. Parfois, ils peuvent les vendre à plein prix et font un profit énorme. Mais souvent, ils les vendent pour beaucoup moins que cela.

Le sénateur Eyton: Pouvez-vous donner des pourcentages?

Mr. Fortier: A carton of cigarettes sells for about $80, 70 per cent of which goes to the governments. As a company, we would take $18 out of that, $16 to $18, and whatever is left of those two numbers, you are talking the trade. That is the order of magnitude.

Senator Eyton: That gives me a context; I just wanted to clearly identify the major partner in this industry.

Senator Cochrane: At the beginning, you said that Mr. John McKay, whose private member's bill this is, should appear before this committee. You also mention how Health Canada, in consultation with you people, has a large role to play here. I think our committee should be hearing from Health Canada, Madam Chair. I certainly should like to hear from them. This falls within the Hazardous Products Act, and we should hear from the people responsible within Health Canada for that. We should also hear from the Tobacco Act people. I would recommend that we hear from Health Canada.

The Deputy Chairman: Those recommendations will be passed on the chair of this committee.

Senator Cochrane: Mr. Massey, you may want to come in here. From your perspective, what can or should be done to address the problem of fire started by cigarettes?

Mr. Massey: Well, it is a strange thing. To consume a cigarette, you have to set fire to it, and it has to continue to burn. What do you put in place to stop something that is burning from accidentally causing fires? I do not know. Is the answer: "Do not light cigarettes anymore"?

The objective of Health Canada is to try to minimize the risk, which will go some way to reducing the risk of fires, but it will by no means eliminate it. It will not significantly reduce it, based on some of the available testing methodology. Scientists have struggled with a way to determine how to design a cigarette product such that it will not cause furniture fabrics to ignite.

There are certain standards, which I believe are voluntarily pursued in Canada, with regard to the flammability of furnishing materials. Such standards, with the exception I believe of California, do not exist in the United States. They do, however, exist in many European countries.

Senator Cochrane: What is the situation with New York, where, over the past three years, they have brought in this type of cigarette? Do you have any statistics on that as to what the results are?

Mr. Massey: There are two parts to that. One of the manufacturers, Philip Morris, has produced a cigarette that they advertise as being reduced ignition propensity. In fact, that cigarette, and the various variants of it, in testing done by the

M. Fortier: Une cartouche de cigarettes se vend environ 80 $, dont 70 p. 100 sont empochés par le gouvernement. Comme entreprise, nous prélevons 18 $; 16 $ à 18 $, ou ce qui reste de ces deux chiffres, représente la partie commerciale. Voilà l'ordre de grandeur.

Le sénateur Eyton: Cela me donne un contexte; je voulais simplement identifier clairement le partenaire principal de cette industrie.

Le sénateur Cochrane: Au début, vous avez dit que M. John McKay, qui est l'auteur de ce projet de loi émanant d'un député, devrait comparaître devant le comité. Vous avez également dit dans quelle mesure Santé Canada, en consultation avec vous, a un rôle important à jouer. Madame la présidente, je pense que notre comité devrait également entendre les gens de Santé Canada. Cette question tombe sous le coup de la Loi sur les produits dangereux et nous devrions entendre les gens de Santé Canada qui sont responsables de cette question. Nous devrions également entendre ce qu'ont à dire les gens qui sont responsables de la Loi sur le tabac. Je recommande que nous convoquions les gens de Santé Canada.

La vice-présidente: Ces recommandations seront transmises au président du comité.

Le sénateur Cochrane: Monsieur Massey, vous pourrez vouloir intervenir ici. À votre point de vue, que peut-on faire ou que devrions-nous faire pour régler la question des incendies causés par la cigarette?

M. Massey: Eh bien, c'est une chose étrange. Pour consommer une cigarette, vous devez y mettre le feu et elle doit continuer de brûler. Quelle mesure pouvez-vous mettre en place pour empêcher quelque chose qui brûle de causer accidentellement un incendie? Je ne sais pas. Est-ce que la réponse est: «N'allumez plus de cigarettes»?

L'objectif de Santé Canada est d'essayer de réduire le risque le plus possible, ce qui peut réussir jusqu'à un certain point, mais on est loin d'éliminer le risque complètement. Cela ne permettrait pas de réduire le risque d'une manière statistiquement significative, si l'on en croit certaines des méthodes d'essais connues. Les scientifiques se sont débattus pour trouver une façon de déterminer comment concevoir une cigarette qui ne mettrait pas le feu aux tissus d'ameublement.

Je crois qu'il y a certaines normes, qui sont respectées sur une base volontaire au Canada, concernant l'inflammabilité des tissus d'ameublement. De telles normes n'existent pas aux États-Unis, sauf en Californie, je pense. Toutefois, il en existe dans de nombreux pays européens.

Le sénateur Cochrane: Quelle est la situation à New York où on a adopté ce type de cigarettes au cours des trois dernières années? Avez-vous des données statistiques sur les résultats obtenus?

M. Massey: Il y a deux parties dans la réponse. Un des fabricants, Philip Morris, a produit une cigarette qu'il annonce comme ayant une faible propension à l'inflammation. En fait, cette cigarette, et ses diverses variantes, n'a pas réussi le test dans

New York office of fire and prevention control, did not pass the test. Of the 14 brands that were looked at, only about three would have passed the test. It will have to be redesigned.

That product was specifically marketed. In fact, when they launched that product, the company said that it should be handled and treated as a normal cigarette — in other words, it would, in fact, cause fires, but it would be less likely to ignite materials than conventional cigarettes. They disclaimed it being a fire-safe cigarette.

This cigarette was introduced in the state of New York prior to any regulation or legislation to do that. It will only be in June of this year, finally, that the regulation will be introduced in the state of New York, and manufacturers who sell in the state of New York will be required to meet that standard.

This is an issue that we, as the tobacco industry technical representatives, have discussed with Health Canada. We have said to them an ongoing experiment is being conducted in New York and that based on that they could make judgments as to how they might bring in regulations in Canada that would at least go some way to achieving the objectives.

Senator Cook: Give us a technical overview. What can be done to reduce a cigarette's ignition propensity?

Mr. Massey: Essentially, the method that is being used is to print onto the cigarette paper two bands along the length — bands that go around the paper. This restricts the flow of oxygen through to the burning cigarette at certain points, and restricts it to such a degree that potentially the cigarette will go out. The cigarette will still smoulder, until it hits one of these speed bumps, or low oxygen zones, caused by the printing, but there will be a tendency, because of the cut-off of the flow of oxygen, for the burning coal of the cigarette to extinguish.

Senator Cochrane: Will there be enough smouldering there to catch fire?

Mr. Massey: This is the issue. It may pass the test, but it is well documented in the literature that such cigarettes will ignite furnishing fabrics, which are not necessarily made from filter paper, as in the test. Also, various stuffing material on furniture is very often flammable material. If there is enough heat in the cigarette during the period before it actually hits one of these speed bumps, it certainly could cause furniture to ignite.

Senator Cochrane: I just have one other thing, Madam Chair.

The Deputy Chairman: We do have a little more time for these witnesses.

le cadre des essais réalisés par le Bureau de lutte contre les incendies de New York. Des 14 marques qui ont été testées, seulement trois environ ont réussi le test. Il faudrait que le produit retourne sur la planche à dessin.

Ce produit a été commercialisé spécifiquement. En fait, lorsqu'il a lancé ce produit, le fabricant a dit qu'il devait être traité et utilisé comme une cigarette normale — en d'autres mots, il provoquerait des incendies, mais il serait moins susceptible d'enflammer les tissus que les cigarettes traditionnelles. Il a rejeté les allégations qu'il s'agissait d'une cigarette à inflammabilité réduite.

Cette cigarette a été introduite dans l'État de New York avant qu'une loi ou un règlement oblige à le faire. Ce n'est qu'en juin de cette année, finalement, que la réglementation sera adoptée dans l'État de New York et que les fabricants qui vendent des cigarettes dans cet État seront obligés de se conformer à cette norme.

C'est une question que nous, les responsables des questions techniques de l'industrie du tabac, avons discuté avec Santé Canada. Nous lui avons dit qu'une expérience continue était en voie de réalisation à New York et qu'il pourrait se servir de cette expérience pour porter des jugements sur la façon dont il pourrait présenter un règlement au Canada qui permettrait au moins d'atteindre en partie les objectifs visés.

Le sénateur Cook: Donnez-nous un aperçu technique. Que peut-on faire pour réduire la propension à l'inflammation d'une cigarette?

M. Massey: Essentiellement, la méthode qui est utilisée consiste à imprimer sur le papier à cigarette deux bandes dans le sens de la longueur — des bandes qui font le tour du papier. Cela limite le flux d'oxygène à certains endroits de la cigarette qui brûle, et limite cet oxygène à un point tel que la cigarette pourrait s'éteindre. La cigarette brûlerait encore jusqu'à ce le feu atteigne un de ces dos-d'âne, ou zone pauvre en oxygène, créé par impression, mais à cause de l'interruption du flux d'oxygène, la cigarette qui brûle aura tendance à s'éteindre.

Le sénateur Cochrane: Le feu qui couve sera-t-il suffisant pour provoquer un incendie?

M. Massey: C'est là la question. Cette cigarette pourrait réussir le test, mais la documentation scientifique démontre bien que de telles cigarettes mettront le feu aux tissus d'ameublement qui ne sont pas nécessairement fabriqués de papier filtre comme dans le test. De plus, diverses matières de rembourrage utilisées dans l'ameublement sont souvent des matières inflammables. S'il y a suffisamment de chaleur dans la cigarette dans la période qui précède l'arrivée du feu à l'un de ces dos-d'âne, la cigarette pourrait très certainement mettre le feu au meuble en question.

Le sénateur Cochrane: Juste une dernière chose, madame la présidente.

La vice-présidente: Nous avons encore un peu de temps pour ce témoin.

Senator Cochrane: Talking about the industry, how will cigarette production be affected to accommodate the changes that this bill requires? Will it require new equipment and will it affect production time? Will it affect the cost of cigarettes?

Mr. Massey: As best as we can see at the moment, it will not require new equipment. It could, potentially, in the initial stages, affect production efficiency because we are dealing with a completely new commodity of cigarette paper. We do not know, at this stage, how readily that will run on the cigarette making machines — whether there will be problems with its strength as it runs through machine.

Senator Kinsella: I have three interrelated questions.

First, I what country has the highest per capita use of cigarettes? Second, what is the destination of the cigarettes that are manufactured in Canada? In other words, what percentage is for the Canadian market and what percentage is for other jurisdictions outside of Canada? My third question speaks to why I am asking the first two questions: In what country is the best regime for the LIPs?

Mr. McCarty: I believe that the country with the highest number of smokers would be China. The destination of almost all Canadian cigarettes is Canada. There is a small percentage exported to service the needs of Canadians traveling, principally to the United States. There is no other regime in the world, other than the State of New York, that has adopted this particular kind of jurisdiction.

Senator Kinsella: Are other jurisdictions looking at this?

Mr. McCarty: We believe that four or five states in the United States are looking at this, in addition to the State of New York.

Senator Kinsella: In the United States, is it governed by state legislation?

Mr. McCarty: Yes.

Mr. Massey: It is important to understand that similar regulations were proposed, discussed and rejected in New Zealand.

Mr. McCarty: Information on New Zealand can be found in our briefs and in the report to the parliamentary committee that looked into this issue.

Senator Kinsella: What did they do in New Zealand?

Mr. McCarty: They referred the issue of low-ignition-propensity cigarettes to the New Zealand Standards Council.

Mr. Massey: That council said that they were not satisfied with any change in the so-called toxicity of the cigarettes that may result from the introduction of cigarette design features to reduce ignition propensity.

Le sénateur Cochrane: Si l'on parle de l'industrie, comment la production de cigarettes sera-t-elle affectée par les changements imposés par ce projet de loi? Faudra-t-il de nouveaux équipements et est-ce que le temps de production sera modifié? Est-ce que le coût des cigarettes sera touché?

M. Massey: Que nous sachions à l'heure actuelle, il ne sera pas nécessaire d'acquérir un nouvel équipement. On peut supposer qu'au début l'efficacité de la production sera touchée parce que nous avons affaire à un produit entièrement nouveau dans le cas du papier à cigarettes. Nous ne savons pas encore, à ce moment-ci, comment il se comportera dans les machines à fabriquer les cigarettes — s'il y aura des problèmes avec sa résistance lorsqu'il passe dans la machine.

Le sénateur Kinsella: J'ai trois questions reliées entre elles.

Premièrement, quel pays connaît le plus fort pourcentage d'utilisation de la cigarette? Deuxièmement, quelle est la destination des cigarettes qui sont fabriquées au Canada? En d'autres mots, quelle part est destinée au marché canadien et quelle part est destinée à d'autres pays que le Canada? Ma troisième question explique pourquoi j'ai posé les deux premières questions: dans quel pays trouve-t-on le meilleur système pour ce qui est des cigarettes à inflammabilité réduite?

M. McCarty: Je crois que le pays qui compte le plus grand nombre de fumeurs est la Chine. La destination de presque toutes les cigarettes canadiennes est le Canada. Un faible pourcentage de la production est exporté pour répondre aux besoins des Canadiens qui voyagent, surtout aux États-Unis. À part celui de l'État de New York, il n'y a pas d'autre gouvernement dans le monde qui a adopté ce type particulier de loi.

Le sénateur Kinsella: Est-ce que d'autres gouvernements envisagent cette possibilité?

M. McCarty: Nous croyons qu'outre l'État de New York, quatre ou cinq autres États américains envisagent de le faire.

Le sénateur Kinsella: Aux États-Unis, est-ce que la question est relève des lois des États?

M. McCarty: Oui.

M. Massey: Il est important de comprendre qu'un règlement semblable a été proposé, discuté et rejeté en Nouvelle-Zélande.

M. McCarty: L'information concernant la Nouvelle-Zélande se retrouve dans nos mémoires ainsi que dans le rapport du comité parlementaire qui a examiné cette question.

Le sénateur Kinsella: Qu'a-t-on fait en Nouvelle-Zélande?

M. McCarty: La question des cigarettes à faible propension à l'inflammation a été renvoyée au Conseil des normes de la Nouvelle-Zélande.

M. Massey: Le Conseil a dit qu'il n'était pas d'accord avec tout changement dans la soi-disant toxicité des cigarettes qui pourrait résulter de l'introduction de caractéristiques de conception dans la cigarette ayant pour but de réduire la propension à l'inflammation.

Senator Kinsella: In Canada, what ministry should this fall under? You mention standards, and I understand that to mean safety standards in New Zealand?

Mr. Massey: No, it was a testing standard. It was their national standard writing organization.

Senator Kinsella: Are things too spread out in terms of the government agencies that are involved? Is that part of the problem? Is Health Canada the legal department that you deal with?

Mr. Massey: The bureau of tobacco control at Health Canada administers the regulations under the Tobacco Act.

Senator Kinsella: What about the hazardous products?

Mr. Massey: They fall under a different department at Health Canada, as I understand.

Senator Kinsella: It is the same ministry, though?

Mr. Massey: Yes.

The Deputy Chairman: I have one question, although it does not pertain solely to this bill. Do you regard yourself as a sunset industry? I ask that because Philip Morris, of course, has changed to Altria, and I have witnessed, with great astonishment, all of their advertisements on television suggesting that people should quick smoking. My question to you is this: Do you consider that you are a sunset industry?

Mr. Fortier: That is a pretty straightforward question that would ask for a straightforward reply. In quick reply, I would say, yes. It is not on a growth pattern. If you go back over the last 10 years, the percentage of the Canadian population that smokes has decreased — it is now in the low 20s. It is the same across North America and the Western Hemisphere, but I cannot speak for the rest of the world.

Curiously enough, and this is a nickel's worth of statistics, in 1976 there were 6 million people who smoked in Canada. In 2003, the figure is in the same neighbourhood because of population growth. There is still a serious customer base in Canada.

The Deputy Chairman: You will not change to manufacturing Kraft Dinner.

Mr. Fortier: No.

The Deputy Chairman: Thank you for your testimony. We will move on to our next witness.

Senator Kinsella: Before Honourable Senator Morin begins, I wish to raise a point of order for clarification.

I understand that when an S-bill sponsored by an individual senator is presented in the house, that senator comes to committee at committee stage to present the case. In this instance, the sponsor of this bill is a member of the House of Commons and

Le sénateur Kinsella: Au Canada, de quel ministère cette question relèverait-il? Vous avez parlé de normes et je crois comprendre que cela signifie les normes de sécurité en Nouvelle-Zélande?

M. Massey: Non, il s'agissait d'une norme d'essai. Il s'agit de l'organisme qui a pour mission de rédiger les normes nationales.

Le sénateur Kinsella: Y a-t-il trop d'organismes gouvernementaux qui interviennent dans cette question? Est-ce que cela fait partie du problème? Est-ce qu'au plan légal, Santé Canada est le ministère avec lesquels vous transigez?

M. Massey: Le Bureau de la lutte au tabagisme, de Santé Canada, administre le règlement adopté en vertu de la Loi sur le tabac.

Le sénateur Kinsella: Que dire des produits dangereux?

M. Massey: Que je sache, ils relèvent d'un service différent de Santé Canada.

Le sénateur Kinsella: Il s'agit cependant du même ministère?

M. Massey: Oui.

La vice-présidente: J'ai une question, bien qu'elle n'ait pas uniquement rapport à ce projet de loi. Est-ce que vous vous considérez comme une industrie en déclin? Je pose cette question parce que j'ai vu, à mon grand étonnement, la publicité télévisée de Philip Morris devenu, évidemment, Altria qui laisse entendre que les gens devraient cesser de fumer. La question que je vous pose est la suivante: est-ce que vous vous considérez comme une industrie en déclin?

M. Fortier: Il s'agit d'une question assez directe qui demande une réponse tout aussi directe. Pour répondre rapidement, je dirais que oui. Elle n'est pas en mode de croissance. Si vous regardez ce qui s'est passé au cours des dix dernières années, le pourcentage de la population canadienne qui fume a diminué — il est maintenant dans la partie inférieure des 20 p. 100. C'est la même chose partout en Amérique du Nord et dans l'hémisphère occidental, mais je ne peux parler pour le reste du monde.

Assez curieusement, et pour ce que cela vaut, il y avait six millions de fumeurs au Canada en 1976. En 2003, le chiffre est encore à peu près le même en raison de la croissance de la population. Il y a encore une base de clients importante au Canada.

La vice-présidente: Vous n'allez pas vous mettre à fabriquer des dîners Kraft.

M. Fortier: Non.

La vice-présidente: Merci de votre témoignage. Nous allons donner la parole à notre prochain témoin.

Le sénateur Kinsella: Avant que l'honorable sénateur prenne la parole, je désire faire un rappel au Règlement pour apporter une clarification.

Je crois comprendre que lorsqu'un projet de loi du Sénat parrainé par un sénateur particulier est présenté à la Chambre, le sénateur se présente au comité, à l'étape de l'étude en comité, pour présenter le sujet. Dans le cas qui nous intéresse ici, le parrain du

not a member of the Senate. In the Senate, all senators are on an equal footing. A senator moves second reading, but second reading is simply the debate in principal. Here in committee, we are dealing with the details of the bill. All honourable senators are equal and I find it strange to have a senator appear as a witness at committee stage.

It seems to me that the sponsor of the bill, Mr. MacKay, is the one we should hear from first because he has the detailed information on the bill. Senator Morin, like some senators, had the opportunity to speak to the principal of the bill in second reading.

The Deputy Chairman: Senator Kenny wishes to speak. However, are you making a distinction between a bill sponsored by a senator who appears before the committee as a matter of course and a bill sponsored by a member of the House of Commons? Is that your point?

Senator Kinsella: It is the orderliness of a senator who is not the sponsor of the bill.

The Deputy Chairman: — who is not the sponsor of the bill.

Senator Kinsella: Rather, with a C-bill, the sponsor is a member of the House of Commons.

The Deputy Chairman: I want to let Senator Kenny speak, but Senator Morin is the sponsor of the bill in the Senate.

Senator Kenny: It is precisely that point, that each house has its own sponsor. There is ample precedent for that. We have had private members' bills come to the Senate whereby a senator becomes the sponsor of the bill. It is the same when a bill goes to the other place from the Senate, a member of the House of Commons becomes the sponsor of that bill.

I have been through this both ways with bills. When I had the good fortune to be sponsoring the Alternative Fuels Act, Jane Stewart, who was then a backbench Member of Parliament, was the sponsor of my bill. She spoke to my bill before the committee in the House of Commons. We have had the reverse happen here.

Senator Morin is the sponsor of the bill in the Senate and is properly before us in that regard.

The Deputy Chairman: Thank you. I hope that answers your question.

Senator Kinsella: That is his point of view.

The Deputy Chairman: That is also my point of view.

Senator Kinsella: You are the chair; your point of view is the one that counts.

The Honourable Yves Morin, Senator, Sponsor of the bill: As we know, Bill C-260 will lead to the introduction in Canada of low-ignition-propensity cigarettes, also known as fire-safe

projet de loi est un député de la Chambre des communes et non un membre du Sénat. Au Sénat, tous les sénateurs sont sur un pied d'égalité. Un sénateur propose la deuxième lecture, mais la deuxième lecture est simplement le débat sur les principes. En comité, nous traitons des détails du projet de loi. Tous les sénateurs sont égaux et je trouve qu'il est curieux d'avoir un sénateur comparaître à titre de témoin à l'étape de l'étude en comité.

Il me semble que le parrain du projet de loi, M. McKay, est celui que nous devrions entendre en premier parce que c'est lui qui possède l'information détaillée sur le projet de loi. Le sénateur Morin, comme certains sénateurs, a eu l'occasion de se prononcer sur les principes du projet de loi en deuxième lecture.

La vice-présidente: Le sénateur Kenny désire prendre la parole. Toutefois, faites-vous une distinction entre un projet de loi parrainé par un sénateur qui comparaît devant le comité comme cela va de soi et un projet de loi parrainé par un député de la Chambre des communes? Est-ce que c'est là le point que vous voulez faire valoir?

Le sénateur Kinsella: C'est la question d'un sénateur qui n'est pas le parrain du projet de loi.

La vice-présidente: ... qui n'est pas le parrain du projet de loi.

Le sénateur Kinsella: Plutôt, dans le cas d'un projet de loi de la Chambre des communes, le parrain est un député de la Chambre des communes.

La vice-présidente: Je veux laisser le sénateur Kenny parler, mais le sénateur Morin est le parrain du projet de loi au Sénat.

Le sénateur Kenny: Et c'est précisément ce point, à savoir que chaque chambre a son propre parrain. Il y a de nombreux précédents. Nous avons eu des projets de loi émanant d'un député qui sont arrivés au Sénat et pour lesquels un sénateur devenait le parrain du projet de loi en question. C'est la même chose lorsqu'un projet de loi est renvoyé par le Sénat à l'autre endroit, un député de la Chambre des communes devient le parrain de ce projet de loi.

Je me suis retrouvé des deux côtés de la clôture avec des projets de loi. Lorsque j'ai eu la chance de parrainer la Loi sur les carburants de remplacement, Jane Stewart, qui était alors députée d'arrière-ban, a parrainé mon projet de loi. Elle a parlé de mon projet de loi devant le comité de la Chambre des communes. C'est le contraire qui est arrivé ici.

Le sénateur Morin est le parrain du projet de loi au Sénat et c'est à bon droit qu'il est devant nous à ce sujet.

La vice-présidente: Merci. J'espère que cela répond à votre question.

Le sénateur Kinsella: C'est son point de vue.

La vice-présidente: C'est également le mien.

Le sénateur Kinsella: Vous occupez le fauteuil, votre point de vue est celui qui compte.

L'honorable Yves Morin, sénateur, parrain du projet de loi: Comme nous le savons, le projet de loi C-260 mènera à l'introduction au Canada de cigarettes à faible propension

cigarettes. I know of no bill that will have such an immediate impact on the health and well-being of Canadians. It will save lives, prevent injures and also protect property. This bill has been a long time coming. It was introduced in 1999 in the other place by John McKay.

I should like, with your permission, to recognize and pay tribute to John McKay for his determination through various sessions of Parliament to bring this to fruition.

We have had this bill in the Senate before. In November, we had this bill for several weeks. All colleagues could address the bill, including Senator Kinsella. It died on the order paper.

It is an important issue. This is the second time this bill is before us.

Every year, over 100 Canadians die in fires caused by cigarette smoking, and more than 300 Canadians are seriously injured. I personally do not know of any injury that causes as much pain, disfigurement and handicaps as burns. The financial cost of cigarettes is high — $100 million a year. Young children, older people and handicapped are those hurt by cigarette fires because they are less able to escape from the fire. In New York, a cigarette-induced fire in 1998 was responsible for the deaths of three firefighters. This led to legislation that is similar to Bill C-260. As of June 28, 2004, all cigarettes sold in New York, without exception, will have reduced ignition propensity.

There are many techniques available to reduce the ignition propensity of cigarettes. I go can through that if you wish. Following tests that have been done by Health Canada and reported by the director of the Tobacco Control Programme at the Health Committee on October 7, these retardants do not change the taste of cigarettes or increase its toxicity.

One cigarette of this type has been on the market for some time. It is the Merit brand, produced by Philip Morris. I have a few here, if you care to open them. They have a very thin band of paper applied on traditional paper. These bands act as speed bumps to slow down the rate at which the cigarette burns. Other manufacturers are currently using other techniques in New York. This is paper — hence, it is obvious that it does not change the taste, nor the toxicity. They have been found to be effective.

Some members of the tobacco industry continue to oppose the legislation, but the important segment of the industry, especially in the U.S, now has agreed to move with this, and no longer oppose this.

Imperial Tobacco is by far the largest cigarette maker in this country. In the U.S. the situation is quite different.

à l'inflammation, connues également comme des cigarettes à inflammabilité réduite. Je ne connais aucun autre projet de loi qui aura un effet aussi immédiat sur la santé et le bien-être des Canadiens. Il sauvera des vies, préviendra des blessures et protégerait également la propriété. Ce projet de loi a mis beaucoup de temps à parvenir jusqu'à nous. Il a été proposé en 1999 à l'autre endroit par John McKay.

Avec votre permission, j'aimerais reconnaître la détermination dont a fait preuve John McKay pendant différentes sessions du Parlement pour mener ce projet à bon port et je l'en félicite.

Ce projet de loi s'est retrouvé devant le Sénat auparavant. En novembre, nous avons eu ce projet de loi pendant quelques semaines. Tous les collègues ont pu parler du projet de loi, y compris le sénateur Kinsella. Mais, le projet de loi est mort au *Feuilleton*.

Il s'agit d'une question importante. C'est la deuxième fois que ce projet de loi se retrouve devant nous.

Chaque année, plus de 100 Canadiens périssent dans des incendies causés par la cigarette, et plus de 300 Canadiens sont gravement blessés. Personnellement, je ne connais pas de blessures qui soient plus douloureuses, ou qui défigurent ou handicapent plus que les brûlures. Le coût financier de la cigarette est élevé — 100 millions de dollars par année. De jeunes enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées sont les victimes des incendies causés par la cigarette parce qu'ils sont moins en mesure de fuir le feu. À New York, un incendie survenu en 1998, attribué à la cigarette a causé la mort de trois pompiers. C'est après cela qu'ils ont adopté une loi similaire au projet de loi C-260. À compter du 28 juin 2004, toutes les cigarettes vendues à New York, sans exception, seront à inflammabilité réduite.

Il existe de nombreuses techniques pour réduire l'inflammabilité des cigarettes. Je peux vous en parler si vous voulez. À la suite d'analyses qui ont été faites par Santé Canada et dont le directeur du Programme de la lutte au tabagisme a exposé les conclusions au Comité de la santé le 7 octobre, ces retardateurs ne changent pas le goût des cigarettes ni n'augmentent leur toxicité.

Une cigarette de ce genre est sur le marché depuis déjà quelque temps. C'est la marque Merit, que fabrique la compagnie Philip Morris. J'en ai quelques-unes ici, si vous voulez en ouvrir le paquet. Une très mince couche de papier recouvre le papier traditionnel. Cette pellicule agit comme bosse anti-vitesse, pour ralentir la combustion de la cigarette. D'autres fabricants emploient, à New York, d'autres techniques. Ici, c'est du papier — par conséquent, il est évident que cela ne change pas le goût, ni la toxicité de la cigarette. Cette méthode a été jugée très efficace.

Certains membres de l'industrie du tabac continuent de s'opposer à la loi, mais un segment important de l'industrie, particulièrement aux États-Unis, a maintenant convenu d'aller de l'avant avec ceci et ne s'y oppose plus.

Imperial Tobacco est, de loin, le plus gros fabricant de cigarettes du pays. Aux États-Unis, la situation est toute autre.

I have listened carefully to the arguments. I am quite prepared to review them one by one, but I do not believe that they hold merit when compared to the prevention of death and injury — which is the main issue that will result from the passage of the bill.

A number of methods have been developed to test the ignition propensity of cigarettes. Health Canada has done a review of these techniques and has chosen the same test as New York, the ASTM standard E2187-02b. This test has been accepted in New York and will be accepted in Canada. It is an internationally recognized test.

Health Canada has tested 62 brands sold in Canada, and only one, the More Menthol, meets the test. I have only one pack. This is a Canadian-made pack that does meet the standard. It is made through a different technique than the one you have now. We have two brands that do meet the standard.

The regulations have been worked on for several years. In 2002, a consultation paper from Health Canada was widely circulated to the public concerning these regulations. The regulations at present have also been circulated to the tobacco industry. The tobacco industry has had these preliminary regulations in hand for some time.

This bill was passed unanimously in the House. It also has the full support of the minister's office.

I might conclude by saying that cigarette fires are especially dangerous because when a cigarette comes into contact with flammable product, such as mattress, bedding or furniture, that product start smouldering. The smouldering continues undetected for some time, following which smoke and toxic gases spew out from the smouldering material. The fire will continue undetected for many hours until it violently bursts out into flame.

Cigarette fires incur many more fatalities proportionately than other fires — for example, those started by cooking equipment. Alcohol is involved in about 50 per cent of these fires. People drink and then fall asleep while smoking. Unfortunately, the number of children, handicapped and elderly killed or injured is much more elevated than in other fires. This is a very important public health issue.

Of course, no security measure is perfect. You can argue back and forth about safety belts in cars, but we must try to reduce the number of deaths and injuries. As a physician, I can tell you that burns are a terrible injury, with permanent handicaps and disfigurement. If we can only reduce by a certain percentage these tragedies, these catastrophes, by doing this, it will be a major step forward. This bill will have an immediate effect, as soon as it is passed, and I strongly urge the committee, on a public health basis, to approve this.

The Deputy Chairman: Thank you, Senator Morin.

J'ai écouté attentivement les arguments présentés. Je suis tout à fait disposé, s'il le faut, à revenir sur chacun d'eux, un par un, mais je ne pense pas qu'ils aient beaucoup de poids, comparativement à la prévention des décès et des blessures — ce qui est le principal résultat attendu du projet de loi.

Plusieurs méthodes ont été mises au point pour analyser la propension des cigarettes à l'allumage. Santé Canada a fait un examen de ces techniques et a choisi la même que New York, la norme E2187-02b d'ASTM. Cette méthode a été acceptée à New York et le sera au Canada. C'est une méthode reconnue à l'échelle internationale.

Santé Canada a analysé 62 marques vendues au Canada et une seule, More Menthol, passe le test. Je n'en ai qu'un paquet. C'est une marque de cigarettes fabriquées au Canada qui répond à la norme. La technique employée est différente de celle que vous avez là. Nous avons deux marques conformes à la norme.

Les règlements sont en vigueur depuis plusieurs années. En 2002, un document de consultation de Santé Canada a été largement diffusé au public, au sujet de ce règlement. L'industrie du tabac a aussi reçu copie du règlement actuel. Elle a le règlement préliminaire en main depuis déjà quelque temps.

Ce projet de loi a été adopté à l'unanimité à la Chambre. Il a reçu un appui sans réserve du cabinet du ministre.

Je pourrais terminer en disant que les incendies causés par la cigarette sont particulièrement dangereux parce que lorsqu'une cigarette entre en contact avec un produit inflammable, comme un matelas, la literie ou du mobilier, il en naît un feu couvant. Ce feu couvant continue de brûler pendant quelque temps sans être détecté, après quoi la matière incandescente produit de la fumée et des émanations toxiques. L'incendie peut couver sans être détecté pendant de nombreuses heures, jusqu'à ce que montent soudainement les flammes.

Les incendies causés par la cigarette sont la cause de bien plus de décès que d'autres incendies — par exemple, les incendies de cuisine. Environ la moitié de ces incendies sont liés à la consommation d'alcool. Les gens boivent, puis ils s'endorment en fumant. Malheureusement, beaucoup plus d'enfants, de personnes handicapées et d'aînés sont tués ou blessés dans ces incendies que dans les autres incendies. C'est un problème très important lié à la santé publique.

Bien entendu, aucune mesure de sécurité n'est parfaite à elle seule. On peut argumenter sans fin au sujet des ceintures de sécurité dans la voiture, mais nous devons essayer de réduire le nombre de décès et de blessures. En tant que médecin, je peux vous dire que les brûlures sont des blessures terribles, qui défigurent et causent des handicaps permanents. Si on peut seulement essayer de réduire d'un certain pourcentage ces tragédies, ces catastrophes, avec ceci, ce sera un grand progrès. Ce projet de loi aura un effet immédiat, dès qu'il aura été adopté, et j'incite vivement le comité, pour le bien de la santé publique, à l'approuver.

La vice-présidente: Merci, sénateur Morin.

Senator Cochrane: Senator Morin mentioned that this has the support of the minister's office. Perhaps we should hear from these people as well, Madam Chair.

The Deputy Chairman: I have noted that, and will so advise the chairman.

Senator Cochrane: Senator Morin, have these cigarettes that you have been passing around been found to be effective?

Senator Morin: Yes. Tests were done by Health Canada — and no test is 100 per cent perfect. Two cigarettes have been tested by Health Canada — 60 of them have been tested, as a matter of fact. The Merit cigarette you have in hand is not sold in Canada; it is sold in the U.S. and in New Zealand. The More Menthol, which you have in hand, is sold in Canada. These two cigarettes meet the specific test that I mentioned, which has been implemented in New York and in Canada. This will be the test that will be used by Health Canada, which is the same test as the New York State.

Senator Cochrane: If that is the case, will this be the type of manufacturing that will be recommended to other tobacco companies?

Senator Morin: Philip Morris has a patent on this, so it cannot be copied. This may be an issue, I must say, for the tobacco industry, because there is a patent on this, and I realize that this is an issue. If I were in the industry, this would be an issue. I do not know if Philip Morris plans on selling this product in Canada. Right now, it is not on sale in Canada, but my point is that the technology is there. It does not affect taste. It does not affect toxicity. It is invisible, because it is a very thin band of paper that is applied at regular intervals on the cigarette. That is the technology. I realize that it is a matter of patent and research and so forth.

However, there are other technologies available for these fire-safe cigarettes. They have to do with the density of tobacco. As well, there is a burning agent in the paper, which is citrate, and this could be removed. As well, the size of the cigarette is a factor. There are various other technologies.

That being said, this has been an issue in Canada since 1999, at least. Health Canada has been in parallel and probably pushed on by the bill. The bill has helped to pushing this issue forward.

Canada is a leader in the world as far as tobacco control, and I am very proud of our country on that. This is another issue where Canada will take the lead. I hope they will do this quickly. As a physician, I think that is a very important issue. I embarked on that with enthusiasm when the bill got to the Senate, and I took the time to research it carefully. Before coming before the committee, I wanted to be sure that I was well prepared. That explains why it was in the Senate for some time.

Senator Cochrane: The results of this New York experiment will be accepted in Canada, will they?

Le sénateur Cochrane: Le sénateur Morin a dit que ce projet de loi a l'appui du Cabinet du ministre. Peut-être devrions-nous entendre ces gens là aussi, madame la présidente.

La vice-présidente: Je l'ai remarqué, et j'en aviserai le président.

Le sénateur Cochrane: Sénateur Morin, est-ce que ces cigarettes que vous avez distribuées sont jugées efficaces?

Le sénateur Morin: Oui, Santé Canada a fait des analyses — aucune analyse n'est absolument parfaite. Santé Canada a analysé deux cigarettes — en fait, une soixantaine ont été analysées. La cigarette Merit que vous ayez en main n'est pas vendue au Canada; elle est en vente aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande. La More Menthol, que vous avez là, est vendue au Canada. Ces deux cigarettes ont subi l'épreuve dont je vous ai parlé, qui a été adoptée à New York et au Canada. C'est elle qu'emploiera Santé Canada, et c'est la même qu'applique l'État de New York.

Le sénateur Cochrane: Si c'est le cas, est-ce que le genre de procédé de fabrication qui sera recommandé à d'autres compagnies de tabac?

Le sénateur Morin: Philip Moris a le brevet de ce procédé, alors il ne peut être copié. Cela pourrait poser un problème, je suppose, pour l'industrie du tabac, parce que le procédé est breveté et je comprends que cela puisse être un problème. Si j'étais dans l'industrie, ça me poserait un problème. Je ne sais pas si Philip Moris prévoit de vendre ce produit au Canada. Actuellement, il n'est pas en vente au Canada, mais là où je veux en venir, c'est que la technologie existe. Elle ne change rien au goût, ni à la toxicité de la cigarette. C'est invisible parce que c'est une très fine pellicule de papier qui est appliquée à intervalles réguliers sur la cigarette. C'est la technologie. Je comprends qu'on parle de brevet, de recherche etc.

Cependant, d'autres techniques existent pour ces cigarettes à inflammabilité réduite. Elle sont liées à la densité du tabac. Aussi, il y a l'agent combustible du papier, le citrate, qui pourrait être supprimé. En outre, la longueur de la cigarette est un facteur. Il y a diverses autres solutions.

Cela étant dit, la question est à l'étude au Canada depuis 1999, au moins. Santé Canada l'a étudiée en parallèle, et probablement que le ministère y a été poussé par le projet de loi. Ce projet de loi a contribué à faire avancer la question.

Le Canada est un chef de file dans le monde en matière de lutte au tabagisme, et je suis fier de notre pays pour cela. C'est une autre question sur laquelle le Canada pourra les rênes. J'espère qu'il agira très rapidement. En tant que médecin, je pense que c'est l'enjeu est très important. Je l'ai adopté avec beaucoup d'enthousiasme lorsque le projet loi a été présenté au Sénat, j'ai pris le temps de faire des recherches approfondies. Avant de venir devant le comité, je voulais être sûr d'être bien préparé. Cela explique pourquoi il est au Sénat depuis quelque temps.

Le sénateur Cochrane: Les résultats de cette expérience à New York seront acceptés au Canada, n'est-ce pas?

Senator Morin: Two tests have been found or discovered by ASTM, an American organization that deals with tests for the American government. They have found this test and are applying it to New York. Health Canada has also done a similar study of various tests, and they have taken the decision that this test standard that was referred to that has to do with filter paper and so forth will also be the test that will be applied in Canada. It may not be perfect, but no test is perfect.

Senator Cochrane: So Health Canada has approved this?

Senator Morin: Health Canada has approved this.

Senator Kinsella: Senator Morin, given that the bill went through the House of Commons, with all the support it had here, and was in the Senate in the fall and now is back with us again — given all that time, how do you explain that we still end up with a bill that has a pretty obvious error in it? How do you propose that we solve that problem? We cannot have a section of a bill coming into effect before the bill itself comes into force.

Senator Morin: There are as many lawyers as there are opinions, but our own legal opinion on this is that the bill is perfectly legal. It will take effect on December 31, 2004, and of course the regulations at that time will also fall in place. It does not change the fact that the bill will come into force on December 31, 2004. We think the timeline is sufficient, as the process is well advanced.

This was done in consultation with the legal experts in the other place. This bill was perfectly legal as it is. That does not change the time of its coming into force on December 31, 2004.

Senator Kinsella: I would recommend, honourable senators, that we have someone from the Department of Justice attend here and give us advice on that.

The Deputy Chairman: I take note of that recommendation. Are there any further questions?

Senator Kenny: I do not see the need for any further advice or counsel from either Health or Justice on this. The bill is either legal or it is not, and if it is not, it will be dealt with accordingly.

The effect of this bill is for Parliament to order the administration to come forward with regulations or to explain why they have not.

Clause 3 reads:

> (a) the Minister shall prepare a report;
>
> (b) the Minister shall cause a copy of the report to be tabled in each House of Parliament on any of the first ten days on which that House is sitting after June 30, 2004; and
>
> (c) each House shall refer the report to the appropriate Committee.

Clause 4 reads:

Le sénateur Morin: Deux méthodes ont été trouvées ou découvertes par ASTM, une organisation américaine qui s'occupe d'analyses pour le gouvernement américain. Ils ont trouvé cette méthode et l'appliquent à New York. Santé Canada a aussi fait une étude similaire de diverses méthodes et a décidé que cette méthode standard, qui concerne le papier filtre, et d'autres éléments, sera la méthode appliquée au Canada. Peut-être n'est-elle pas parfaite, mais aucune méthode ne peut l'être.

Le sénateur Cochrane: Donc, Santé Canada a adopté cette méthode?

Le sénateur Morin: Oui, Santé Canada l'a approuvée.

Le sénateur Kinsella: Sénateur Morin, étant donné que le projet de loi a été accepté à la Chambre des communes, avec tout le soutien qu'il y a eu, qu'il est passé devant le Sénat à l'automne et qu'il nous revient encore — après tout ce temps écoulé, comment pouvez-vous expliquer que nous nous trouvions encore avec un projet de loi qui comporte une erreur si évidente? Comment proposez-vous de résoudre ce problème? Il ne peut y avoir un article de projet de loi qui entre en vigueur avant le projet de loi lui-même.

Le sénateur Morin: Il y a autant d'avocats qu'il y a d'opinions, mais l'avis juridique que nous avons eu sur la question, c'est que le projet de loi est parfaitement légal. Il entrera en vigueur le 31 décembre 2004 et, bien entendu, le règlement, à ce moment-là, aussi. Cela ne change rien au fait que le projet de loi entrera en vigueur le 31 décembre 2004. Nous pensons que le délai suffit, puisque le processus est déjà bien enclenché.

Cela s'est fait en consultation avec les experts juridiques de l'autre côté. Ce projet de loi est parfaitement légal tel qu'il est. Cela ne change rien à sa date d'entrée en vigueur, qui est le 31 décembre 2004.

Le sénateur Kinsella: Je recommanderais, honorables sénateurs, que nous invitions quelqu'un du ministère de la Justice ici, pour qu'il nous conseille là-dessus.

La vice-présidente: Je prends note de votre recommandation. Y a-t-il d'autres questions?

Le sénateur Kenny: Je ne vois pas la nécessité de demander d'autres conseils sur la question, que ce soit au ministère de la Santé ou à celui de la Justice. Le projet de loi est légal ou il ne l'est pas, et s'il ne l'est pas, il doit être traité en conséquence.

L'effet de ce projet de loi est qu'il commande à l'administration de présenter un règlement ou d'expliquer pourquoi elle ne l'a pas fait.

L'article 3 stipule:

> (a) le ministre prépare un rapport;
>
> (b) ce dernier a fait déposer un exemplaire devant chaque chambre du Parlement dans les 10 premiers jours de séance de celle-ci suivant le 30 juin 2004;
>
> (c) chaque chambre renvoie le rapport à son comité compétent.

Au paragraphe (4), on lit:

The report is to include

an explanation as to why the regulation has not been made;

a schedule for the making the regulation;.

This is a direction from Parliament to the executive to do something. It is not something that prescribes anything in particular. It is to say, do something, and then tell us what you have done, and then we will deal with that later on. We do not need anyone's advice about that. We do not need to hear from Justice or Health Canada about that. This is whether parliamentarians want the government to do something or not. We are not even telling the government exactly what to do. We are saying to the government: You, in your wisdom, come back to us with a report back on how these cigarettes should be made.

I would be in favour of hearing from Health Canada and Justice Canada, et cetera, if we were saying that it should be so many ounces of paper or that the paper should have a certain porosity or that it should burn at a certain rate. In that case, I would have experts appear before the committee and hold a hearing that would go on for a month.

However, this is a question of parliamentarians asking the executive to address this issue and report back to us in a timely way. It is a pretty simple question, senators, that does not require a great deal of thought. If you think it is a good idea to have regulations, we have asked the government and its officials to prepare regulations and bring them back to us. I do not think that is an excessive or unusual request for Parliament to make of the executive. I think the sooner we move to clause-by-clause consideration, the better it would be.

The Deputy Chairman: One moment please, Senator Kenny. Senator Eyton, do you have a question?

Senator Eyton: Yes. We heard from previous witnesses that, while there have been many suggestions for testing, they had not established a protocol for that testing. I am curious about your assurance that there was a Canadian test that came to certain conclusions. First, could you describe how detailed, thorough, professional or comprehensive was the test? Was it one level of laboratory and one individual deciding on a protocol and a process? Was it beyond that?

Second, you assured us that the new design for the cigarettes would not affect the smoking experience, taste or toxicity. At one time, I was a part owner of a patent for a new kind of cigarette. While I think the science behind it was fair enough, the patent was never applied because that new design did affect the smoking experience, toxicity and taste. How are you able to assure us that this new design of cigarette will not affect the smoking experience, taste and toxicity?

Le rapport comprend:

(a) une explication quant à l'absence de la prise de règlement;

(b) le calendrier pour la prise d'un règlement.

C'est une directive du Parlement à l'exécutif, pour qu'il fasse quelque chose. Ce n'est pas quelque chose qui prescrive quoi que ce soit en particulier. C'est pour dire faites quelque chose, et dites-nous ce que vous avez fait, et alors, nous en traiterons plus tard. Nous n'avons pas besoin des conseils de quiconque pour cela. Nous n'avons pas besoin d'attendre le ministère de la Justice ou Santé Canada à ce sujet. Il s'agit de décider si les parlementaires veulent que gouvernement fasse quelque chose ou non. Nous ne disons même pas au gouvernement exactement ce qu'il doit faire. Nous disons au gouvernement: vous dans toute votre sagesse, revenez-nous avec un rapport sur la manière dont ces cigarettes devraient être faites.

Je serais d'accord pour entendre Santé Canada et Justice Canada, et d'autres encore, si nous disions qu'il faut qu'il y ait tant d'onces de papier ou que le papier ait une certaine porosité, ou qu'il devrait brûler à une certaine vitesse. Dans ce cas-là, j'inviterais les experts devant le comité et l'audience pourrait durer un mois.

Cependant, il s'agit de parlementaires qui demandent à l'exécutif d'étudier la question et de présenter un rapport rapidement. C'est une question très simple, sénateurs, qui n'a pas besoin de longue réflexion. Si vous pensez que c'est une bonne idée d'avoir un règlement, nous allons demander au gouvernement et à ses représentants de rédiger un règlement et de nous le présenter. Je ne pense pas que ce soit une demande excessive ou inhabituelle que fait le Parlement à l'exécutif. Je pense que plus tôt nous entamerons l'étude article par article, mieux cela vaudra.

La vice-présidente: Un moment, je vous prie, sénateur Kenny. Sénateur Eyton, vous avez une question?

Le sénateur Eyton: Oui. Nous avons entendu d'autres témoins dire que, bien qu'il y ait eu beaucoup de suggestions de méthodes, ils n'avaient pas encore établi de protocole pour ces méthodes. Je suis curieux de ce que vous dites, qu'une méthode canadienne a donné certains résultats. Tout d'abord, pourriez-vous nous dire à quel point elle est détaillée, approfondie, professionnelle ou exhaustive? Est-ce que ce n'était qu'un niveau de laboratoire et une personne qui aurait décidé d'un protocole et d'un processus? Est-ce que c'était plus?

Deuxièmement, vous nous avez assurés que le nouveau procédé de fabrication des cigarettes ne changerait rien à l'expérience, au goût de la cigarette ou à sa toxicité. À une époque, j'étais copropriétaire d'un brevet pour un nouveau type de cigarette. Bien que je pense que les données scientifiques sur lesquelles il s'appuie sont assez valables, le brevet n'a jamais été appliqué parce que le nouveau procédé de fabrication modifiait l'expérience, la toxicité et le goût de la cigarette. Comment pouvez-vous nous assurer que ce nouveau procédé ne changera pas l'expérience, le goût ou la toxicité de la cigarette?

Senator Morin: Thank you, senator. I should like to quote Mr. Denis Choinière, Director, Regulations and Compliance, Tobacco Control Programme, Health Canada, on these two specific points. He said: "Through a variety of meetings and tests, we have ascertained that some of the concerns raised require that we pursue more in-depth research in relation with the test. After review of the comments and our own analysis, we concluded that the ASTM standard E2187-02b is still an appropriate standard to serve as the basis of regulations we are working on. This is the same method we proposed last December 2002 and will be used by New York State." He also said: "We have tested brands against Canadian brands and the only one so far in Canada is More Menthol," which you have.

Concerning the toxicity, the only two products tested, as I stated, were Philip Morris, which you have. Mr. Choinière said: "We concluded, after reviewing the results, that although there were changes in the smoke chemistry, namely a significant increase in the carbon monoxide level, they did not transfer to any meaningful changes in toxicity." The following was said when he was asked about the introduction of a new kind of fire-safe cigarette: "Health Canada will require that manufacturers perform adequate toxicity testing before any modifications are made to the cigarettes."

This is in consideration of future fire-safe cigarette introductions with additional additives.

Senator Kenny: We are getting beyond the scope of this bill. These questions would properly come forward when the minister reports back to Parliament, but not now, although it is interesting and important. It is beyond the scope of what we have before us. This bill is simple, clear and straightforward, and is a request for action. These questions are all appropriate once the bill has become law.

The Deputy Chairman: Senator Kenny is correct, but I have allowed this discussion to range a little further, so it is a little late to change the direction of the discussion.

Senator Kenny: It accounts for your Liberal leanings.

The Deputy Chairman: It is late in the game to restrain the debate and I take that as my personal responsibility.

Senator Buchanan: Senator Morin, I am curious about the New York situation where there is a law to ensure that all cigarettes sold would have the low-ignition propensity.

Obviously, as I understand it, there are no cigarette manufacturing plants in New York so they must be manufactured in other areas. They must be manufacturing cigarettes for use all over the United States with the low-ignition propensity. Would they have a separate assembly line for cigarettes bound for New York?

Senator Morin: I am sorry, senator, I do not know the answer to that. Some members of Health Committee that smoke have said that they prefer this LIP. Normally, when a smoker leaves a

Le sénateur Morin: Merci, sénateur. Je voudrais, pour répondre à ces deux questions, citer M. Denis Choinière, directeur du bureau de la réglementation et conformité du Programme de la lutte au tabagisme de Santé Canada. Il a dit: «À la suite de réunions et de diverses analyse, nous avons déterminé que certaines des préoccupations soulevées exigeaient une recherche plus approfondie sur les méthodes appliquées. Après un examen des commentaires reçus et des résultats de notre propre analyse, nous avons conclu que la norme E2187-02b d'ASTM est toujours une norme appropriée pour constituer l'assise du règlement auquel nous travaillons. C'est la même méthode que nous avons proposée en décembre 2002, et qui sera appliquée dans l'État de New York». Il a aussi dit: «Nous avons fait l'analyse de certaines marques comparativement à des marques canadiennes, et la seule, jusqu'ici, au Canada qui soit conforme à la norme est More Menthol», que vous avez entre les mains.

En ce qui concerne la toxicité, les deux seuls produits analysés, comme je l'ai dit, étaient de Philip Morris, que vous avez aussi. M. Choinière a dit: «Nous avons conclu, d'après un examen des résultats obtenus, que bien qu'il y ait changement dans la chimie de la fumée, soit une hausse importante du niveau de monoxyde de carbone, cela ne se traduisait pas en un important changement du niveau de toxicité». Il a dit ce qui suit lorsqu'on lui a posé la question sur l'introduction d'un nouveau type de cigarette à inflammabilité réduite: «Santé Canada exigera des fabricants qu'ils fassent des analyses de toxicité avant d'apporter toute modification aux cigarettes».

Ça s'est fait en vue d'entrée future sur le marché de cigarettes à inflammabilité réduite comportant d'autres additifs.

Le sénateur Kenny: Nous débordons de la portée de ce projet de loi. Ces questions seraient plus pertinentes lorsque le ministre fera rapport au Parlement, mais pas maintenant, bien qu'elles soient importantes et intéressantes. Cela déborde de la portée de ce que nous avons devant nous. Ce projet de loi est simple, clair et direct, et c'est une demande d'action. Ces questions seront toutes pertinentes une fois que le projet de loi sera devenu loi.

La vice-présidente: Le sénateur Kenny a raison, mais j'ai permis que cette discussion aille un peu plus loin, alors il est un peu tard pour changer le cours de la discussion.

Le sénateur Kenny: Cela démontre vos préférences libérales.

La vice-présidente: Il est un peu tard pour limiter les débats, et j'en prends personnellement la responsabilité.

Le sénateur Buchanan: Sénateur Morin, je suis curieux de connaître la situation, à New York, où la loi exige que toutes les cigarettes vendues soient à inflammabilité réduite.

De toute évidence, comme, à ce que je sache, il n'y a pas de fabricant de cigarette à New York, elles doivent être fabriquées dans d'autres régions. Les usines qui font la cigarette à inflammabilité réduite doivent en fabriquer pour tout le reste des États-Unis. Est-ce qu'il y a une chaîne de montage différente pour la cigarette destinée à New York?

Le sénateur Morin: Je suis désolé, sénateur, mais je ne peux pas vous répondre. Certains membres du Comité de la santé qui fument ont dit préférer ce produit à inflammabilité réduite.

cigarette in an ashtray to do something else for a moment, the cigarette will burn down before the smoker can get back to it. There may be some consumer advantage here.

The Deputy Chairman: Are we finished with questions?

Senator Milne: After I became so irate over the presentation by Mr. Fortier, I suggested that we hear from Mr. McKay as a witness. I notice that Mr. McKay is in the room today. Perhaps we could have him briefly before us to speak to some of the remarks by Mr. Fortier.

The Deputy Chairman: What is the committee's wish?

Senator Kenny: If Mr. McKay is prepared to appear, I am prepared to hear him.

The Deputy Chairman: That is fine. Mr. McKay, would you speak to this issue for the committee today?

The Honourable John McKay, M.P., Parliamentary Secretary to the Minister of Finance: I want to thank senators for hearing us, particularly Senators Morin and Kenny.

This has been a five-year project. I introduced Bill C-260 in 1999 and there was a great deal of toing and froing over this bill during that time. The genesis of this bill was actually a CBC documentary on a horrific fire in Brampton, Ontario. I think it was by coincidence that I ran into one of the lawyers for the plaintiff and one thing led to another. It was interesting because I had the same reaction that all of you would have when seeing such a video. It was a horrible thing; careless smoking. I never made the connection that something could actually be done about "careless smoking." I shifted the argument from blame the furniture to dealing with cigarettes, as such.

I thought that Senator Kenny spoke as eloquently as anyone with respect to the simplicity of this bill. This simply requires the minister to tell Parliament what he or she has done about reducing the ignition propensities of cigarettes. Members need to keep that in focus as they consider this on a clause-by-clause basis.

It is a relatively simple bill. There has been much work done by Health Canada on this.

Senator Morin outlined the various things that have been circulated. A questionnaire has been circulated to various stakeholder groups, including seven manufacturers. A summary of responses was presented in the other place. Stakeholders were divided into three groups. The A group was the manufacturers; the B group were people such as public health and safety officials. The C group was non-governmental organizations, for which the responses were predictable.

The curious part of the responses of the manufacturers was the divisions within the manufacturers. I would not want senators to have the sense that the position of the industry is monolithic. Some manufacturers are advanced in their thinking on this.

Normalement, lorsqu'un fumeur laisse une cigarette dans un cendrier pour faire quelque chose d'autre pendant un moment, la cigarette se consume jusqu'à ce que le fumeur la reprenne. Il pourrait y avoir certains avantages pour le consommateur.

La vice-présidente: Est-ce tout pour les questions?

Le sénateur Milne: Après que l'exposé de M. Fortier m'ait tellement mis en colère, j'ai proposé que nous entendions M. McKay comme témoin. Je vois que M. McKay est dans la salle aujourd'hui. Peut-être pourrions-nous lui demander de nous adresser brièvement la parole pour répondre à certains propos tenus par M. Fortier.

La vice-présidente: Est-ce là le voeu du comité?

Le sénateur Kenny: Si M. McKay est disposé à comparaître, je suis disposé à l'entendre.

La vice-présidente: Très bien. Monsieur McKay, pourriez-vous aborder cette question pour le comité aujourd'hui?

L'honorable John McKay, député, secrétaire parlementaire du ministre des Finances: Je remercie les sénateurs de nous entendre, particulièrement les sénateurs Morin et Kenny.

Le projet de loi est le fruit de cinq ans d'efforts. J'ai présenté le projet de loi C-260 en 1999, et depuis, il a connu bien des détours. En fait, cette mesure découle d'un documentaire du réseau anglais de Radio Canada sur un incendie horrible survenu à Brampton, en Ontario. Par hasard, j'ai rencontré l'un des avocats du demandeur et une chose en a entraîné une autre. C'est intéressant, parce que j'ai eu la même réaction que vous auriez eue en voyant une vidéo comme celle-là. C'était une horrible tragédie causée par une cigarette. Je n'avais jamais pensé qu'on pouvait faire quelque chose au sujet de ce type de négligence. J'ai changé de perspective et au lieu blâmer les meubles, j'ai décidé de m'attaquer à la cigarette comme telle.

À mon avis, le sénateur Kenny a parlé avec beaucoup d'éloquence lorsqu'il a expliqué le caractère fort simple du projet de loi. Celui-ci exige simplement que le ministre dise au Parlement ce qu'il ou elle a fait pour réduire l'inflammabilité des cigarettes. Les sénateurs devraient garder cela à l'esprit lorsqu'ils en feront l'étude article par article.

C'est une mesure relativement simple.Santé Canada a beaucoup travaillé dans le dossier.

Le sénateur Morin a donné un aperçu des divers documents qui ont été distribués. Un questionnaire a été soumis à divers groupes d'intervenants, dont sept fabricants. Un certain nombre de réponses ont été présentées à l'autre endroit. Les intervenants ont été divisés en trois groupes. Le groupe A englobait les fabricants; le groupe B, des experts de la sécurité et de la santé publique et le groupe C, des porte-parole d'organisations non gouvernementales, dont les réactions étaient prévisibles.

Curieusement, les réponses des fabricants ont fait ressortir les divisions qui existent entre eux. Je ne voudrais pas que les sénateurs pensent que la position de l'industrie est monolithique. Certains fabricants ont déjà beaucoup réfléchi sur le sujet.

To the question regarding support for Health Canada's objective of reducing fire hazards, five of the manufacturers gave conditional support and two had no comment. On the question of support for proposed regulatory action, four manufacturers gave support conditionally, two noted opposition and one had no comment. Four manufacturers said that the issue of increased toxicity requires further study and three expressed no opinion.

There is not a monolithic view on the part of the manufacturers. Senators need to keep that in mind: I would encourage you to review this.

I want to particularly acknowledge Physicians for a Smoke-Free Canada. They have been very helpful. Smokers Rights Canada has have been helpful.

Senator Milne: Mr. McKay, if you could reply to the accusations that were made in another presentation. The first accusation is that the plaintiffs in some lawsuit were the architects of this bill. The second is that you did not recuse yourself as a member of the committee because your interests were in conflict with the submissions being made to that committee in the other place.

Mr. McKay: That is an interesting argument. I sat on the Justice Committee for six years. We had private member's bills come before us frequently. The members who were the proponents of a bill sat on the committee while the bill was being heard. I am surprised by that comment. I do not know the practice here, but the practice there is that the proponents sit on the committee and ask questions like regular committee members.

As to this being a plaintiff's bill, life is more complicated than that. We had some real discussions with the parliamentary lawyers as to how to phrase this bill. We felt the simplest thing to do was to call on the minister to proclaim regulations. To the great credit of the previous and current health minister, they support this bill because they think it is an important thing to do.

I hardly think you can be accused of being a shill for plaintiffs.

The Deputy Chairman: Any further questions?

Senator Kenny: I move that we go to clause by clause.

The Deputy Chairman: It has been moved that the committee proceed to clause-by-clause consideration.

Senator Cochrane: I think we should hear from Health Canada. I am not for or against this bill, but we have not heard from Health Canada. I want to hear about the situation in New York. I want to know where they are coming from and have it on record.

En réponse à la question sur l'appui à l'objectif de Santé Canada de réduire les dangers d'incendie, cinq des fabricants y ont accordé un appui conditionnel, et deux n'ont fait aucun commentaire. À la question portant sur le soutien à la proposition réglementaire, quatre fabricants ont exprimé un appui conditionnel, deux ont fait état de leur opposition et un n'a fait aucun commentaire. Quatre fabricants ont déclaré que la question de la toxicité accrue exigeait plus d'étude et trois n'ont exprimé aucune opinion.

Les fabricants n'ont donc pas une opinion monolithique, et j'invite les sénateurs à ne pas l'oublier. D'ailleurs, je vous invite à examiner ces données.

Je tiens à remercier tout particulièrement l'organisme Médecins pour un Canada sans fumée, qui a été d'une grande aide, tout comme Smokers Rights Canada.

Le sénateur Milne: Monsieur McKay, je vous invite à répondre aux accusations portées par un autre témoin dans son exposé. Premièrement, on a dit que les demandeurs parties à certaines poursuites en justice étaient les architectes de la mesure. Deuxièmement, on vous reproche de ne pas vous être récusé en tant que membre du comité étant donné que vos intérêts entraient en conflit avec les mémoires présentés au comité pertinent à l'autre endroit.

M. McKay: C'est un argument intéressant. J'ai siégé au Comité de la justice pendant six ans. Il arrivait souvent que nous soyons saisis de projets de loi d'initiative parlementaire. À ce moment-là, les députés qui parrainaient le projet de loi continuaient de siéger au comité pendant que ce dernier en faisait l'étude. Je suis étonné par cette observation. J'ignore quelle est la pratique ici, mais à l'autre endroit, les parrains d'une mesure peuvent continuer de siéger au comité et à poser des questions comme n'importe quel autre membre du comité.

Quant à qualifier ce projet de loi de créature des demandeurs, la vie est plus compliquée que cela. Nous avons eu des discussions sérieuses avec les avocats du Parlement au sujet de la formulation de la mesure. Nous avons conclu que le plus simple était de demander au ministre de proclamer des règles. D'ailleurs, la ministre de la Santé actuelle et son prédécesseur appuient tous deux ce projet de loi parce qu'ils pensent que c'est une initiative importante, et c'est tout à leur honneur.

Je ne pense pas que l'on puisse accuser qui que ce soit d'être de connivence avec les demandeurs.

La vice-présidente: D'autres questions?

Le sénateur Kenny: Je propose que nous passions à l'étude article par article.

La vice-présidente: Il est proposé que le comité passe à l'étude article par article.

Le sénateur Cochrane: A mon avis, nous devrions entendre des représentants de Santé Canada. Je ne suis ni en faveur ni contre le projet de loi, mais nous n'avons entendu aucun représentant de Santé Canada. Je veux savoir quelle est la situation à New York.

We owe it to ourselves to get as much information as is possible. We have done that with all bills.

Senator Eyton: I agree with that.

Senator Kenny: This is an order instructing them to do things. It is fine if people are curious and want to talk to Health Canada; however, this is an order from Parliament to the department to take a course of action and to report to us.

Asking Health Canada to appear would unnecessarily delay the passage of this bill, which was already unfortunately delayed in the last Parliament. When Health Canada reports —

Senator Cochrane: So what?

Senator Kenny: I did not interrupt you, senator, when you had the floor. When Health Canada comes back with a report, I, for one, plan to lead the charge on grilling them about why the regulations are the way they are or why they have not taken action the way some of us expect them to take action on this.

However, this is simply an instruction. This is an order from Parliament to the government to do something.

It is quite appropriate for us to do that. Health Canada will have its turn before this committee when it comes back with the report ordered by this bill.

The Deputy Chairman: Any further debate on this question? I am informed that Senator Banks had planned to do clause by clause on this bill next week, whether the Senate is sitting or not.

Senator Kenny: That was not what he told me. I do not know who sent that note.

The Deputy Chairman: It is from his assistant. I am in the hands of the committee. Is there further discussion on this?

Senator Cochrane: Madam Chair, have we decided not to hear Health Canada?

The Deputy Chairman: There is a motion on the floor. We have to vote on the motion. There is a motion to go to clause-by-clause consideration.

Senator Cochrane: It is not on our agenda.

The Deputy Chairman: I realize that it is not. I checked the rules. It has been the practice to have notice of clause by clause, but it is not in the rules. Therefore, it is in the hands of the committee.

Senator Cochrane: I thought that you would take my request.

The Deputy Chairman: Indeed. However, there was a motion on the floor, and we have to deal with the motion. Any further debate on it?

Je veux savoir ce qu'il en est et que cela soit consigné au compte rendu. Nous nous devons d'obtenir le plus d'information possible. Nous l'avons fait pour tous les autres projets de loi.

Le sénateur Eyton: Je suis d'accord avec cela.

Le sénateur Kenny: Il s'agit d'un ordre donnant instruction de prendre des mesures. Si les gens sont curieux et veulent s'entretenir avec des représentants de Santé Canada, je n'ai pas d'objections; cependant, nous sommes en présence d'un ordre du Parlement enjoignant au ministère de prendre certaines mesures et de nous faire rapport.

En demandant que des représentants de Santé Canada comparaissent, on retarde inutilement l'adoption du projet de loi qui a malheureusement été retardé lors de la dernière législature. Lorsque Santé Canada fera rapport...

Le sénateur Cochrane: Et alors?

Le sénateur Kenny: Sénateur, je ne vous ai pas interrompu lorsque vous aviez la parole. Lorsque Santé Canada nous reviendra avec un rapport, j'ai personnellement l'intention de mener la charge et d'interroger ses porte-parole. Je leur demanderai pourquoi les règlements sont rédigés de cette façon, ou encore pourquoi ils n'ont pas pris les mesures que certains d'entre nous s'attendions à ce qu'ils prennent dans ce dossier.

Cependant, en l'occurrence il s'agit simplement d'une directive. C'est un ordre du Parlement au gouvernement.

D'ailleurs, cela est tout à fait de notre ressort. Santé Canada pourra comparaître devant le comité lorsque le ministère nous présentera le rapport ordonné par la mesure.

La vice-présidente: Quelqu'un d'autre veut-il intervenir sur cette question? On m'a informé que le sénateur Banks avait prévu de procéder à l'étude article par article du projet de loi la semaine prochaine, que le Sénat siège ou non.

Le sénateur Kenny: Ce n'est pas ce qu'il m'a dit. J'ignore qui a envoyé cette note.

La vice-présidente: Elle provient de son assistant. Je suis à la disposition du comité. Y a-t-il d'autres intervenants à ce sujet?

Le sénateur Cochrane: Madame la présidente, avons-nous décidé de ne pas entendre de témoins de Santé Canada?

La vice-présidente: Nous sommes saisis d'une motion sur laquelle nous devons nous prononcer. On propose de passer à l'étude article par article.

Le sénateur Cochrane: Ce n'est pas à l'ordre du jour.

La vice-présidente: Je le sais. J'ai vérifié le Règlement. Habituellement, un avis nous annonce l'étude article par article, mais ce n'est pas prévu dans le Règlement. Par conséquent, il appartient au comité de décider.

Le sénateur Cochrane: J'aurais cru que vous auriez pris en compte ma demande.

La vice-présidente: Bien sûr. Cependant, nous sommes d'une motion et nous devons régler cela. Y a-t-il d'autres intervenants à ce sujet?

All those in favour of the motion, please signify.

Some Hon. Senators: Agreed.

The Deputy Chairman: Those opposed, please signify.

Some Hon. Senators: No.

The Deputy Chairman: The motion is carried. The meeting is adjourned.

Senator Kenny: No, you must go to clause by clause. We passed a motion.

The Deputy Chairman: It has been agreed that we go to clause-by-clause consideration.

Honourable senators, shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Deputy Chairman: Carried.

Shall clause 1 stand as part of the bill?

Hon. Senators: Agreed.

The Deputy Chairman: Carried.

Shall Clause 2 stand as part of the bill?

Hon. Senators: Agreed.

The Deputy Chairman: Carried.

Shall clause 3 stand as part of the bill?

Hon. Senators: Agreed.

The Deputy Chairman: Carried.

Shall clause 4 stand as part of the bill?

Hon. Senators: Agreed.

The Deputy Chairman: Carried.

Shall the title stand?

Hon. Senators: Agreed.

The Deputy Chairman: Carried.

Is it agreed that this bill be adopted without amendment.

Hon. Senators: Agreed.

The Deputy Chairman: Carried.

Is it agreed that the chair report this bill at the next sitting of the Senate.

Hon. Senators: Agreed.

The Deputy Chairman: Carried.

The committee adjourned.

Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien le signifier.

Des voix: D'accord.

La vice-présidente: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien le signifier.

Des voix: Non.

La vice-présidente: La motion est adoptée. La séance est levée.

Le sénateur Kenny: Non, nous devons maintenant procéder à l'étude article par article. Nous avons adopté une motion en ce sens.

La vice-présidente: Il est convenu de passer à l'étude article par article.

Honorables sénateurs, le titre est-il réservé?

Des voix: D'accord.

La vice-présidente: Adopté.

L'article 1 du projet de loi est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La vice-présidente: Adopté.

L'article 2 du projet de loi est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La vice-présidente: Adopté.

L'article 3 du projet de loi est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La vice-présidente: Adopté.

L'article 4 du projet de loi est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La vice-présidente: Adopté.

Le titre est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La vice-présidente: Adopté.

Le projet de loi, sans amendement, est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La vice-présidente: Adopté.

La présidence peut-elle faire rapport du projet de loi à la prochaine séance du Sénat?

Des voix: D'accord.

La vice-présidente: Adopté.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Poste-payé
Lettermail Poste-lettre
1782711
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:

Communication Canada – Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:

Communication Canada – Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9

WITNESSES

From the Imperial Tobacco Canada:

Mr. Pierre Fortier, Vice-President Corporate Affairs;

Mr. Donald McCarty, Vice-President, Law, General Counsel;

Mr. Stewart Massey, Director of Scientific Affairs.

From the Senate:

The Honourable Yves Morin, Senator (Sponsor of the bill).

From the House of Commons:

Mr. John McKay, M.P., Parliamentary Secretary to the Minister of Finance.

TÉMOINS

D'Imperial Tobacco Canada Ltd:

M. Pierre Fortier, vice-président, Affaires corporatives;

M. Donald McCarty, vice-président, Droit, avocat général;

M. Stewart Massey, directeur des Affaires scientifiques.

Du Sénat:

L'honorable Yves Morin, sénateur (parrain du projet de loi).

De la Chambre des communes:

M. John McKay, député, secrétaire parlementaire du ministre des Finances.

Available from:
Communication Canada – Canadian Government Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9
Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

En vente:
Communication Canada – Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9
Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca